



Si on en croit les financiers, on peut dire de Victoriaville

Une ville en bonne position financière

par Roger LEVASSEUR



UNE QUARANTAINE DE MEMBRES du mouvement des Travailleurs chrétiens, de la région se sont réunis, en fin de semaine, pour une soirée d'étude à la maison des Pères missionnaires du Sacré-Coeur à Arthabaska. Sur la

photo quelques participants, de gauche à droite, Mme Jean-Louis Monfette, Mme Edouard Grandmont, Mme Gaëtan St-Cyr, M. Gaëtan St-Cyr et l'abbé Jean-Luc Pinard.

Réunion de membres du mouvement des Travailleurs chrétiens

Un grand besoin reste insatisfait dans notre coeur: la fraternité

ARTHABASKA (R.L.) — Samedi dernier, une quarantaine de membres du mouvement des Travailleurs chrétiens (MTC) de la région, se réunissent pour une soirée d'étude à la maison des Pères missionnaires du Sacré-Coeur à Arthabaska.

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Les membres ont d'abord constaté que les gens d'aujourd'hui vivaient dans une société pleine de remous, où existe un climat de tension, une atmosphère d'insécurité matérielle, mais un grand besoin reste insatisfait dans le coeur de chaque personne. Ce besoin, c'est celui de la fraternité.

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Les moyens de communication sociale devraient nous rendre plus frères, mais nous constatons que nous vivons tous dans la solitude, dans l'isolement vis-à-vis notre prochain.

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

Le thème, autour duquel a gravité la réunion, était le suivant: être chrétien, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire?

VICTORIAVILLE — Quoi qu'on en dise, il semble bien que la ville de Victoriaville soit en bonne position financière et représente pour les financiers une ville d'avenir.

En effet, la ville de Victoriaville vient de vendre des obligations pour un montant total de \$668,500 et pas moins de sept candidats ou groupes de placement ont soumissionné pour acheter ces obligations. Ceci

De plus, la Commission municipale de Québec a fait remarquer à la ville de Victoriaville qu'elle était privilégiée d'avoir pu vendre ces obligations à un taux de rendement moyen inférieur à 9 pour cent, la presque totalité des dernières obligations dans la province ayant été cédées à un taux supérieur à 9 pour cent. On a qu'à songer au taux d'intérêt de la Centrale d'hypothèques et de logement, qui dépasse 9 pour cent, pour

constater la véracité des commentaires de la Commission municipale du Québec.

Regret

C'est au cours d'une assemblée spéciale, tenue à 17 heures mardi, que le conseil de ville a octroyé au syndicat A. E. Ames and Co. Ltd., la vente des obligations au prix de 94,12, une part de \$432,500, échéant le premier mai 1970-79 inclusivement et une seconde part de \$236,000

1) Bélanger, J. L. Lévesque et L. G. Beaudin Ltée et René T. Leclerc Incorporée

2) Maison Placements Canada Ltée

3) A. E. Ames S and Co Ltd

4) Mead et Cie Limitée

5) Oscar Dubé et Cie Inc.

6) Banque Canadienne Nationale, Crédit Québec Inc., Dominion Securities Corp Ltd, Bell Gouinlock and Co Ltd, Florido Matteau Inc.

7) Raymond Camus Inc.

8) M. Bello Auger, 40 ans, de Thetford-Mines, a d'abord comparu sous une accusation de négligence criminelle au volant, à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

est une preuve réelle de la rentabilité économique future de la ville de Victoriaville, si l'on considère que régulièrement, ces derniers temps, lorsqu'une ville met en vente des obligations, il se trouve seulement deux ou trois soumissionnaires intéressés à l'achat de ces obligations. Par exemple, la ville de Ste-Thérèse vient d'émettre une importante tranche d'obligations et seulement un soumissionnaire s'est présenté pour en faire l'achat.

le premier mai 1989, à 8 pour cent chaque fois, ce qui donne un loyer moyen, ou un taux d'intérêt de 8,9414 pour cent.

Son honneur le maire P. A. Poirier a déploré le fait qu'aucun contribuable n'assiste à cette séance pourtant assez importante. Le maire Poirier a rappelé que plusieurs reprochaient au conseil un manque d'information mais que d'autre part on ne se donnait pas la peine de se déranger pour une question aussi

importante dans l'administration d'une ville.

Cette vente d'obligations, au montant de \$668,500 sera effectuée en vertu des règlements municipaux 12 n s, 16 n s, 22 n s, 38 n s, 205 n s, 208 n s, 222 n s, 223 n s, 224 n s, 238 n s, 239 n s et 240 n s.

Les soumissionnaires

Voici maintenant les détails et les noms des différentes soumissions.

Prix	Montants	échéance	Intérêts	Loyer moyen
93.70	\$284,500	1 mai 1970-78 inc.	R	9.0699
	\$257,000	1 mai 1979	R	9.0699
	\$127,000	1 mai 1989	R	9.0699
2)	Maison Placements Canada Ltée			
93.559	\$313,500	1 mai 1970-79	R	9.0263
	\$ 86,000	1 mai 1979	R	9.0263
	\$269,000	1 mai 1989	R	9.0263
3)	A. E. Ames S and Co Ltd			
94.13	\$432,500	1 mai 1970-79 inc.	R	8.9414
	\$236,000	1 mai 1989	R	8.9414
4)	Mead et Cie Limitée			
93.865	\$313,500	1 mai 1970-79	R	8.9862
	\$119,000	1 mai 1979	R	8.9862
	\$236,000	1 mai 1989	R	8.9862
5)	Oscar Dubé et Cie Inc.			
94.26	\$313,500	1 mai 1970-79	R	8.9493
	\$189,000	1 mai 1979	R	8.9493
	\$166,000	1 mai 1989	R	8.9493
6)	Banque Canadienne Nationale, Crédit Québec Inc., Dominion Securities Corp Ltd, Bell Gouinlock and Co Ltd, Florido Matteau Inc.			
93.89	\$541,500	1 mai 1970-79 inc.	R	9.0360
	\$127,000	1 mai 1989	R	9.0360
7)	Raymond Camus Inc.			
93.36	\$313,500	1 à 10 ans	R	9.0872
	\$133,000	10 ans	R	9.0872
	\$202,000	20 ans	R	9.0872

ARTHABASKA (R.L.) — Un père de famille de 9 enfants a été condamné à six mois de prison et s'est vu interdire la conduite d'un véhicule automobile pour une période de trois ans, hier, au Palais de justice d'Arthabaska, à l'issue d'un procès devant jury, qui s'est déroulé en présence de l'honorable juge Jean-Robert Beaudoin.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

Le jury, qui a siégé en soirée, a trouvé Auger coupable à la suite de la preuve que présentait le procureur de la couronne Me Jean-Luc Dutil de Thetford-Mines. L'accusé était défendu par Me Maurice Warren de Thetford-Mines également.

</

M. Vallières et l'abolition de la taxe sur la machinerie

Je peux revendiquer la paternité

par Fernand GAGNON

L'abolition de la taxation sur la machinerie, c'est un projet qui me tient à cœur et dont je peux, à juste titre, revendiquer la paternité, nous a déclaré hier après-midi, le conseiller Gaston Vallières.

"On se rappellera que j'ai soulevé la question à plusieurs reprises principalement au cours de l'année 1967 et que je suis revenu à la charge en septembre et en octobre 1968, alors que j'ai proposé à mes collègues du conseil municipal de rencontrer les dirigeants de nos industries

pour amorcer le dialogue sur le sujet et pour créer un climat de bonne entente dans le domaine de nos relations industrielles. C'est justement cette ronde de rencontres avec nos chefs d'industrie qui a contribué à préparer le terrain des discussions qui ont eu lieu tout récemment.

"En suggérant d'abolir la taxation sur la machinerie, j'avais en tête l'idée et l'ambition de placer la ville de Trois-Rivières sur le même pied que les villes environnantes et de permettre à nos industries de moderniser leur équipement en vue de faire face à la concurrence en produisant à meilleur marché.

"Loin de moi l'idée de m'ac-

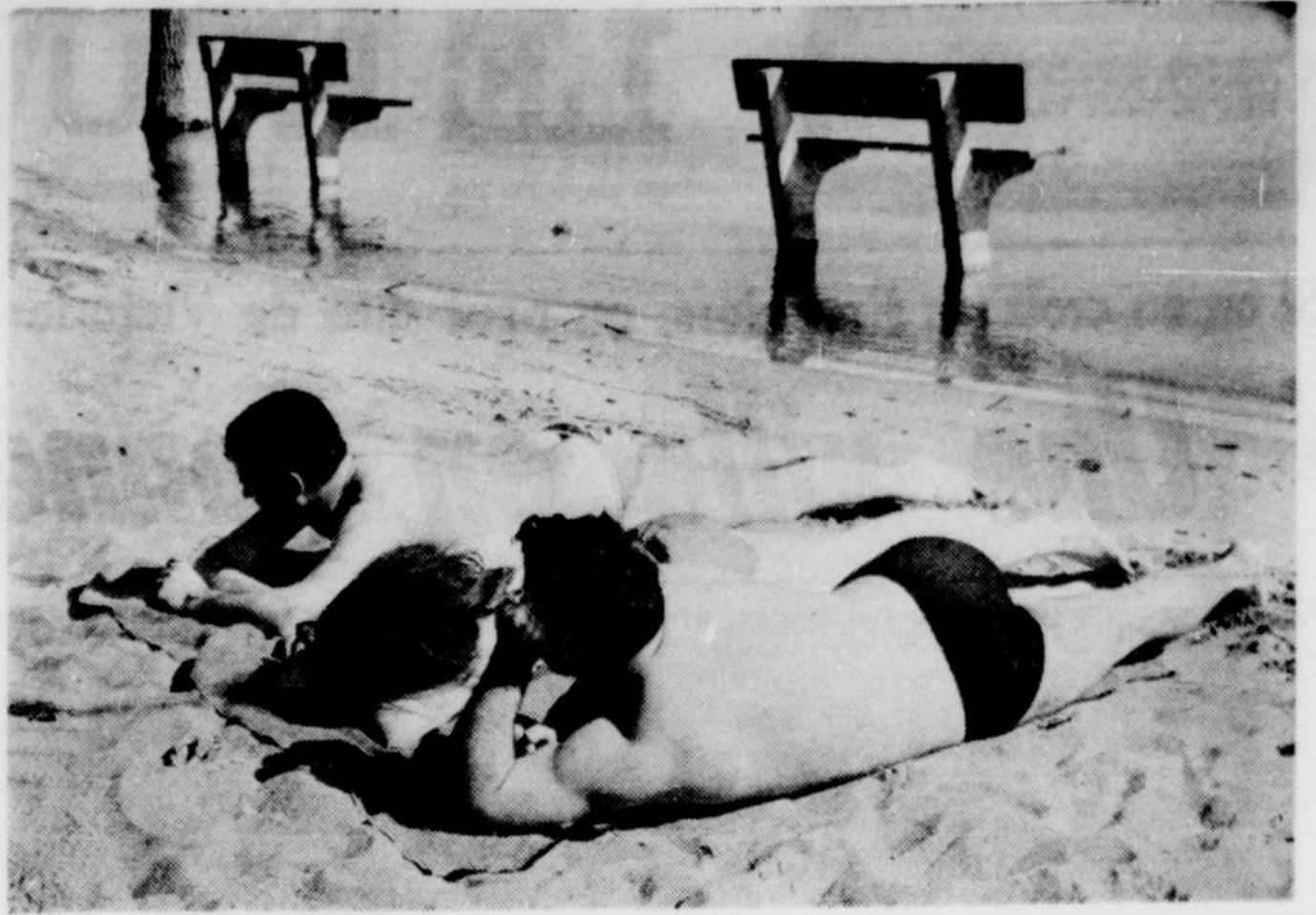
caparer tout le mérite dans cette affaire. J'admets bien volontiers que le conseil municipal, et en particulier le maire René Matteau, m'a appuyé généreusement, mais je considère que le projet s'est mis à progresser sérieusement à partir du moment où j'ai suggéré d'inviter les industriels à nous rencontrer à l'hôtel de ville.

"Dès lundi prochain, si le projet est bien à point comme je l'espère, je présenterai au conseil le règlement pour l'abolition de la taxation sur la machinerie. J'entends profiter de la circonstance pour souligner l'excellent travail accompli dans ce domaine par le gérant municipal Roger Lord, l'assistant-gé-

rant et trésorier Jacques Charrette, le comptable Claude Doucet, le chef du Contentieux Jean Méthot et le secrétaire du gérant Robert Corbeil.

"Je sais que déjà les industries ont répondu avec enthousiasme et beaucoup de générosité au désir exprimé par le conseil municipal de voir disparaître cette taxation odieuse, en un certain sens, qui à mon point de vue paralyse depuis longtemps le progrès industriel de la ville de Trois-Rivières.

"D'ailleurs, la première fois que j'ai abordé le sujet au conseil de ville, c'était à la suite



(Photo Roland Lemire)

Qu'il fait bon s'allonger sur les sables chauds!

S'IL EST ENCORE TROP TÔT pour se baigner dans le Saint-Maurice, il n'est pas trop tôt pour prendre des bains de soleil. Ces deux jeunes hommes ont profité du beau

soleil pour s'allonger sur les sables chauds de l'île St-Quentin accompagnés d'une amie.



M. Gaston Vallières

d'une rencontre que j'avais eue avec les dirigeants de l'industrie du papier. Ces derniers m'avaient fait part alors de leur intention de moderniser leur équipement, mais aussi de leur

Marcel Desjardins à André Laneuville

"Vous me jouez dans le dos, mais vous ne me chasserez pas de la ville"

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — Le directeur du Service d'Urbanisme de la ville de Trois-Rivières, M. André Laneuville a été assailli verbalement, lundi soir, par M. Marcel Desjardins, de la Compagnie des Jeunes Canadiens.

S'approchant de la table où se trouvait M. Laneuville à l'issue de la rencontre avec les citoyens du secteur Notre-Dame de la Paix, M. Desjardins a dit textuellement: "Vous me jouez dans le dos, mais vous ne me chasserez pas de la ville... Je sais que vous avez rencontré aujourd'hui M. Renaud de la Compagnie des Jeunes Canadiens et même si l'on me congédie, je continuerai à travailler dans Notre-Dame de la Paix".

M. Desjardins a utilisé à un certain moment un langage dur à l'endroit de M. Laneuville qui a réussi à conserver son calme malgré le ton arrogant de son interlocuteur.

Par la suite, le directeur du Service d'Urbanisme a expliqué qu'une telle rencontre avait eu

lieu effectivement et sa participation avait été sollicitée par le maire René Matteau. "Je m'y suis rendu, a-t-il dit, parce qu'on avait insisté sur ma présence".

Le député fédéral de Trois-Rivières, M. J.A. Mongrain était présent à cette réunion sans

doute pour faire connaître ses plaintes à l'endroit de M. Desjardins qu'il a qualifié dernièrement "d'agitateur". Ce dernier prend une part active aux assemblées des résidents du secteur de la Paix concernant la rénovation et il est accusé d'être à l'origine des mouvements de contestation.



Le gérant Lord

hésitation à démarrer dans cette direction, justement à cause de la taxation sur la machinerie. Je me réjouis donc aujourd'hui à la pensée que mon intervention auprès de mes collègues du conseil ait pu contribuer à la réalisation d'un projet qui appartenait encore tout récemment au domaine du rêve ou de l'utopie."

La famille et ses besoins d'abord, les droits de succession ensuite (Besner)

TROIS-RIVIÈRES (JRF) — "La famille et ses besoins d'abord, les droits de succession ensuite. Telle devrait être notre façon de travailler à nous, exécuteurs testamentaires." C'est par cette affirmation que M. Gilles Besner, directeur de Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu, de Montréal s'est adressé hier à l'Association Professionnelle des Gérants d'assurance-vie de la Mauricie.

La rencontre, la première d'une série projetée pour les mois à venir, était sous la présidence

de M. Jim Sauvageau, président de la nouvelle association. M. Besner, un spécialiste des compagnies de fiducie a parlé des services que peut rendre une telle compagnie et aussi de la collaboration qu'elle peut échanger avec les assureurs.

Il s'est attardé un moment sur les dispositions de la nouvelle loi concernant la double taxation sur les successions. Il a aussi touché un mot des nouvelles dispositions dans la loi provinciale sur les successions, comme on le sait lors de son dernier budget de mardi dernier, le ministre provincial des finances a laissé savoir que les droits de succession étaient abolis sur une succession inférieure à \$75,000.00.

M. Besner n'a pas caché que trop souvent en préparant un testament ou en réglant les détails d'une succession future, l'on s'attardait beaucoup trop au calcul des droits de succession et aux moyens pour les évi-

ter et que pendant ce temps on oublie les réels besoins de l'épouse et de ses enfants.

Le conférencier n'a pas caché que devant toutes les technicalités de la loi en matière de succession, ceux qui devaient conseiller la clientèle, se devaient d'être eux-mêmes à la fine pointe de l'information dans ce domaine.

Une trentaine de gérants de compagnies d'assurances participaient à cette rencontre. Les responsables ont profité de cette rencontre pour faire savoir que l'association aurait un programme assez chargé avec des réunions mensuelles. On anticipe aussi l'adhésion de plusieurs nouveaux membres afin de rendre les rencontres plus profitables.

Déjà de très importants conférenciers ont été approchés pour les prochaines rencontres et les sujets à l'étude promettent beaucoup d'intérêt pour les participants.

MEUBLES NEUFS

Achetez-les directement de l'entrepôt et économisez des \$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

Mme Gaston Trodechaud
Sur rendez-vous:
374-6649

FENÊTRES ET PORTES MÉTALLIQUES

RELEVEMENT D'ALUMINIUM ET ACCESSOIRES

Vaste choix de **MIROIRS DÉCORATIFS** OU DE STYLE

A compter de \$850

VITRERIE TROIS-RIVIÈRES Inc.
Centre Industriel
2825, rue GIRARD TROIS-RIVIÈRES TEL.: 375-4784

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE TROIS-RIVIÈRES

PROCLAMATION OFFICIELLE DE L'ÉLECTION DES DIRECTEURS DE LA CHAMBRE, POUR L'EXERCICE 1969 - 70

Nous soussignés, scrutateurs et membres du Comité d'Élection de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, après dépouillement du scrutin, à l'élection des douze Directeurs de la Chambre, pour l'exercice 1969-70, proclamons élus au Conseil d'Administration les membres dont les noms suivent:

MM. Robert Beaudry
Marcel Beaumier
Dr Roger Caron
Lucien Chevrette
Jean Dagenais
Gerard Dufresne
Jules-L. Dupuis
Marc Germain
Pierre Lajoie
Guy Laroche
Geo.-H. Plamondon
Jacques Vincent

Et nous avons signé:

MM. Robert Durand, Président du Comité,
Louis Allen
Roger Audette
Jean Ayotte
Fernand Papillon
Louis-Georges Pérusse

Ce 25e jour d'avril, 1969.

Vous déménagez! Décor...
Sûr que nous pouvons vous aider, voyez

TAPISSERIE
"Encore" de Sunworthy résiste aux tâches. s'enlève à sec. \$399 R.S.
Choix de 10.000 modèles

GRATIS
Service d'experts en peinture et décoration.

Peintures Benjamin Moore

La Peinture des Connaisseurs

ÉMAIL SATINÉ qualité professionnelle \$725 gal. sans odeur

SEMI-LUSTRE "LATEX" Qualité professionnelle \$725 gal.

POIGNÉES DÉCORATIVES 30% D'ESCOMPTE

Tableaux et encadrements

CRÉDIT 30 JOURS SANS FRAIS

TIRAGE DE T.V. COULEURS

SEMI LUSTRE "DECOR COLONIAL" \$545 la gal.

PEINTURES & DECOR Colonial

1376, HART TROIS-RIVIÈRES Tél.: 374-6687

LE ROI manufacturier des **HABITS** ENR.

Des prix qui font trembler **LA COMPÉTITION**

1000 HABITS

Vénitien \$49.00
Tergal \$59.00
Astral \$69.00

Vestons Sport - Pantalons - Souliers, etc...

UN SEUL MAGASIN A TROIS-RIVIÈRES
1054, CHAMPFLOUR (face à la gare)
Tél.: 375-9741

SECTEUR LAMBERT LOGEMENT NEUF

1842 1847, rue de Malapart logement 4 unités, 1050 m², chauffage à eau chaude, salon, salle à manger, entrée pour lavabosse et sècheuse, etc. Situés dans un quartier résidentiel, dans 3 app. 1/2, meubles, chauffe-eau et tapis à partir de \$115

Libre Mai et Juin
Tél.: 378-8965
TROIS-RIVIÈRES

POUR UN TAPIS
de qualité c'est Beaudoin

Ne prenez aucun risque
Achetez votre tapis chez des gens que vous connaissez et soyez certain de la qualité offerte.

EN SPÉCIAL CETTE SEMAINE TAPIS EN ACRILAN DE MONSANTO

J.M. Beaudoin & CIE LTÉE

676, Champflour Trois-Rivières 378-5471



(Téléphoto PA)

Etudiants et policiers en viennent aux coups aux Etats-Unis

ETUDIANTS ET POLICIERS en sont venus une fois de plus aux coups aux cours de la journée d'hier alors que les Etats-Unis sont aux prises avec d'importants problèmes d'ordre scolaire. Dans les différentes universités américaines, les étudiants protestent contre l'application d'un nouveau programme scolaire. Par ailleurs, le président

Richard Nixon a invité les administrateurs d'université à faire preuve de plus d'énergie dans le but de mater ces manifestations et ainsi "sauver la liberté de l'enseignement aux Etats-Unis. (Autres nouvelles et photos à la page 7.)

Tremblay appuie Cardinal dans la course à la chefferie

• "Le Québec a besoin d'un homme jeune..."

QUEBEC (PC)—Le Québec a besoin d'un homme jeune, d'un homme de caractère, d'un homme d'autorité, et jouissant d'une santé florissante, pour mener à bien cette tâche immense de proposer au gouvernement fédéral un nouveau mode d'associa-

ménagerait aucun effort pour faire triompher la cause d'un homme "que j'appuie parce qu'à mon sens il présente au Québec une option d'ordre, de sécurité, de force, qu'il est vraiment l'homme adapté à la situation".

"Il est jeune, il est au courant des progrès modernes et il incarne une autre génération de politiciens, d'hommes politiques," a dit M. Tremblay de M. Cardinal, précisant lui être très lié par communion de pensée et d'idées.

Selon le ministre des Affaires

culturelles, M. Cardinal est un homme du dialogue qui sera capable, en respectant les opinions des diverses tendances des militants de l'UN et de la population, d'asseoir son autorité, de se faire comprendre et de se faire suivre.

M. Cardinal doit être élu chef de l'Union nationale, a-t-il dit, parce qu'il peut grouper toutes les tendances du parti et qu'il est capable de tirer "la ligne d'un commun dénominateur". Il pourra ensuite, à poursuivre M. Tremblay, présenter de façon nette et précise une option qui devra être celle sanctionnée

par la population toute entière. Selon le ministre des Affaires culturelles, le problème constitutionnel ne peut être réglé par un dialogue interminable comme celui que l'on engage depuis des années avec le gouvernement central.

"Il faut un homme d'autorité qui soit capable d'aller à Ottawa, a-t-il soutenu, et de dire, bien voilà, le dialogue ne peut se poursuivre pendant des mois et des années, il faut trancher la question: il faut répartir les pouvoirs, il faut proposer un nouveau mode d'association avec le reste du Canada."



M. Jean-Noël Tremblay

tion avec le reste du Canada, le défi actuel du Québec. C'est ce qu'a déclaré hier au cours d'une interview, M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles, en soulignant que cet homme, c'est Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation, candidat officiel au poste de chef de l'Union nationale.

M. Tremblay a ajouté qu'il ne

Les manifestations sont interdites sur la voie publique

Giscard d'Estaing se rallie à la candidature de Pompidou

PARIS (AFP)—"Les manifestations sont interdites sur la voie publique à Paris le 1er mai", a fait savoir hier dans un communiqué, le ministre de l'Intérieur.

Cette décision fait suite à des informations recueillies par les services de police, qui établissent que "des groupements extrémistes avaient l'intention de faire du 1er mai, à Paris, une

journee de combat révolutionnaire."

Le bureau national de l'Union nationale des étudiants de France, seule organisation à avoir maintenu jusqu'à présent son mot d'ordre de défilé dans Paris à l'occasion du 1er mai, a décidé mercredi après-midi de l'annuler.

Mardi soir, la Confédération générale du travail, de tendan-

ce communiste, avait décidé, pour sa part, d'annuler également cette manifestation afin d'éviter une "grave provocation" des "éléments gauchistes" qui aurait "fait le jeu des pires ennemis des travailleurs".

Deux candidats à la succession du général de Gaulle à la présidence sont en présence jusqu'à présent: Georges Pompidou, qui a reçu le soutien des gaullistes "orthodoxes" de M. Valéry Giscard d'Estaing, et M. Gaston Defferre, député socialiste, maire de Marseille, qui a reçu l'appui unanime du comité directeur de son parti mais dont la candidature a provoqué un conflit entre les formations de la gauche non communiste.

Majorité

Ainsi, M. Pompidou pourra se présenter devant les électeurs, non comme le leader du seul parti gaulliste, mais comme celui d'une majorité englobant une partie des modérés.

D'autre part, en choisissant finalement de se rallier à la candidature de M. Pompidou, M. Giscard d'Estaing diminue les chances de succès d'un éventuel candidat du centre. Les centristes en effet, rêvaient de réaliser un front commun allant du président des républicains indépendants au leader socialiste Gaston Defferre, mais ils semblent devoir échouer sur l'aile droite comme sur leur aile gauche, puisque M. Gaston Defferre entend, au moins pour l'instant, être candidat.

Ottawa portera à \$15 milliards les crédits à l'habitation

OTTAWA (PC)—Le projet de loi sur l'habitation qui a subi mercredi sa première lecture aux Communes propose d'accroître l'autorité de la Société centrale d'hypothèques et de logement à l'égard de ses transactions avec les gouvernements provinciaux et municipaux.

Il vise à supprimer l'exigence selon laquelle la SCHL, agence du gouvernement fédéral, doit, en vertu de la loi actuelle, obtenir l'approbation du gouvernement fédéral pour conclure ces transactions.

Parrainé par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau étant donné la démission récente du Cabinet fédéral de M. Paul Hellyer, responsable de la politique d'habitation, le projet de loi veut que les fonds dépensés par une province ou une municipalité sous l'empire de la loi proposée résulteront d'une initiative de l'agence et non pas du gouvernement fédéral.

Le fédéral

A cet égard le projet de loi tend à limiter l'autorité du gouvernement fédéral en ce qui touche les prêts aux provinces et aux municipalités.

Ces prêts pourront être con-

sentis en faveur de la construction ou de l'acquisition de logements publics et en faveur de l'élimination ou de la prévention des eaux et des sols.

Le projet de loi par ailleurs établit l'autonomie de la SCHL de conclure avec une province, une municipalité ou un office de logement public un accord en vertu duquel elle verserait des contributions pour permettre à des particuliers ou à des familles de faibles revenus de se loger à un taux de loyer inférieur aux taux ordinaires de loyer.

\$15 milliards

Le projet de loi d'autre part confirme la volonté du gouvernement fédéral de porter de 35 à 40 ans la période maximum de remboursement des prêts assurés par la SCHL et de porter de \$11 à \$15 milliards le montant total de la caisse à l'habitation.

Il propose aussi de libérer le taux d'intérêt des prêts consentis en vertu de la loi nationale sur l'habitation, qui est actuellement arrêté à 9,3-8 pour cent. Le nouveau taux libre d'intérêt sur les prêts hypothécaires serait sujet à baisser par le jeu de la concurrence du marché.

estimait dans son rapport le groupe de travail Hellyer sur l'habitation.

Le projet de loi étend encore la portée de la loi nationale sur l'habitation de manière à prévoir son intervention plus large touchant les logements publics et les habitations pour étudiants.

Amélioration

Alors que la loi actuelle prévoit des prêts pour la construction de ces types de logement, le projet de loi autoriserait des prêts en faveur de leur acquisition ou de leur amélioration, en plus de retenir les prêts à la construction même.

Le projet de loi établit aussi la compétence totale de la SCHL, sans intervention du gouvernement fédéral comme elle le requiert actuellement, à l'égard de prêts qu'elle est autorisée à consentir à une province ou une municipalité pour l'acquisition d'équipement et de terrains à des fins de logement public.

Il supprimera en outre l'intervention du gouvernement fédéral dans les accords que peut conclure la SCHL avec une province ou une municipalité pour la préparation de programmes de rénovation urbaine.

Stanfield: Il est dangereux de libérer le plafonnement des taux d'intérêts

OTTAWA (PC)—Selon le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, il est ridicule et dangereux de libérer le plafonnement des taux d'intérêts de la nouvelle loi nationale sur l'habitation.

M. Stanfield a expliqué au cours d'une conférence de presse à l'issue de la présentation de ce bill aux Communes par le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, que ce pourrait être très dangereux pour les Canadiens.

Le chef du parti conservateur a expliqué que le bill ne contenait aucune clause pouvant permettre aux salariés de moins de \$5,000 d'espérer devenir propriétaires.

"Je sais que le groupe de tra-

vail sur l'habitation a recommandé de libérer ce plafond, mais je ne vois pas comment il pourra réduire les taux lorsqu'il y aura réserve insuffisante d'argent destiné aux prêts."

Pour sa part, le chef du nouveau parti démocratique, M. T.C. Douglas, a commenté que le gouvernement voulait rire des gens.

M. Douglas a expliqué que lorsqu'on libère le plafond le taux d'intérêt montait à coup sûr et que le gouvernement était en train de faire passer un bill pour les prêteurs d'argent.

"C'est ridicule et scandaleux", a-t-il lancé, ajoutant que ce bill qui a subi une première lecture mercredi ignorait totalement les familles à revenus modiques.

"La loi est claire..." — Benson

Ottawa n'entend pas accorder une compensation fiscale au gouvernement québécois

OTTAWA (PC)—Le ministre des Finances, M. Edgar J. Benson, a fait savoir hier que la loi était claire et qu'il n'était aucunement question d'accorder au Québec une compensation fiscale pour lui permettre de lancer son propre régime d'assurance frais médicaux.

Le ministre faisait ce commentaire hors de la Chambre des Communes après avoir répondu, durant la période de questions, que le gouvernement fédéral n'avait pas avisé la province de Québec qu'elle pouvait lancer son propre régime et toucher une compensation fiscale d'Ottawa.

Il répondait alors à une question de M. Douglas Harkness (PC — Calgary Centre).

M. Benson a par contre avisé

M. Roch Lassalle (PC — Joliette) que le gouvernement provincial avait demandé le remboursement de la taxe de progrès social prélevée par Ottawa.

Il n'a pas indiqué si le gouvernement allait se rendre à cette demande.

En présentant son budget à l'Assemblée nationale, mardi soir, le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dorzois, a dit que la province aurait son propre régime d'assurance frais médicaux à compter du 1er juillet 1970.

Québec a l'intention de demander à Ottawa de lui verser à cette fin une compensation fiscale égale à celle qui serait versée si le Québec participait au régime national.

Le parti libéral commence à se préparer en vue des prochaines élections

— Lesage

QUEBEC (PC)—Le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, a déclaré hier, à l'issue d'un caucus de près de quatre heures, que son parti commençait déjà à se préparer en vue des prochaines élections générales.

Celui-ci a précisé qu'à la suite du budget "d'élection", le mardi soir par le ministre des Finances, son parti se prépare très sérieusement à affronter l'élection.

Commentant les propos tenus en fin de semaine dernière par le député libéral de Verdun, M. Claude Wagner, selon lesquels le parti libéral n'était pas prêt pour affronter des élections, M. Lesage a déclaré qu'il s'agissait là d'une "vérité de La Palice".

En effet, a-t-il ajouté, toute la question du programme électoral du parti est à étudier, ce même que celles de la publicité et de la propagande.

Toutefois, sur le plan de l'organisation dans les comtés, M. Lesage a dit que les organisations de plusieurs comtés étaient déjà structurées et que les organisateurs étaient prêts à faire la lutte.

tude des politiques que les libéraux entendent présenter à l'électorat québécois.

M. Lesage a précisé que la direction générale du parti libéral était présentée accaparée par les travaux d'organisation du colloque "Québec-demain qui doit avoir lieu les 8, 9, 10 et 11 mai prochains.

Enfin, M. Lesage a dit qu'il croyait que la date des prochaines élections générales serait annoncée par le gouvernement entre la date du congrès au leadership de l'Union nationale et le 10 septembre.

On sait que le délai minimum entre l'annonce de la prorogation des Chambres et le jour de votation est de 46 jours. Ainsi, selon le chef libéral, des élections générales pourraient avoir lieu entre le 6 septembre et le 25 octobre de cette année.

On sait que mardi, le chef du gouvernement, M. Jean-Jacques Bertrand, a refusé de commenter les rumeurs voulant qu'il y ait des élections complémentaires dans le comté de Trois-Rivières, par suite de la démission de Me Yves Gahias, ou des élections générales.

Accusés du meurtre de Jean Dufour

Gilles et Yvon Tardif comparaitront devant le juge Maurice Langlois

SHAWINIGAN (D.B.)—C'est ce matin que doivent comparaître les deux frères Gilles et Yvon Tardif, accusés du meurtre d'un jeune homme de Québec, Jean Dufour.

Les frères Tardif, respectivement âgés de 17 et 24 ans, comparaitront devant le juge Maurice Langlois au Palais de Justice de Shawinigan. Ils sont représentés par Me Marc Choquette et Me René Letarte, deux avocats de la Veille Capitale.

Jean Dufour, dont le corps avait été découvert à St-Tite le 22 février dernier, fut abattu de huit balles de calibre .22 dans la tête.

COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITÉ

Le ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, entend conserver son poste

OTTAWA (PC)—Le ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, a déclaré mercredi qu'il conservera son poste, du moins pour ce qui est de l'avenir immédiat.

Interrogé à la suite de rumeurs voulant qu'il soit mécontent de la nouvelle politique canadienne de défense, M. Cadieux a répondu que "Personne n'est jamais complètement heureux".

Il a nié les rumeurs voulant qu'il soit sur le point de démissionner à cause de l'intention annoncée par le premier ministre Trudeau de réduire l'effectif militaire canadien en Europe, mais il n'a pas rejeté cette proposition totalement. "Je n'ai aucun projet de démission pour le moment, mais je ne suis pas prophète", a-t-il dit.

La Commission du salaire minimum n'a trouvé aucune preuve de discrimination

QUEBEC (PC)—La Commission du salaire minimum n'a trouvé aucune preuve de discrimination dans l'emploi à la compagnie Mattagami Lake Mines, de Matagami, où travaillait M. Maurice Loyer.

C'est ce qu'a déclaré mardi, à l'Assemblée nationale, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand.

Le premier ministre a précisé que l'on avait examiné le cas particulier du concubinage de M. Loyer ainsi que plusieurs autres cas.

SOMMAIRE

- Bandes illustrées 35
- Bourses 30
- Classées 32 - 33 - 34 32
- Convocations 35
- Courrier de Mamie 26
- Mots croisés 35
- Polichinelle 3
- Radio-T.V. Cinéma 12 13
- Sports 17-19-20-22-23
- Vers Vatican III 31

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

La civilisation est la multiplication à l'infini de choses indispensables dont on pourrait se passer.

Mark Twain

CREMERIE TROIS-RIVIÈRES
313 DES FORGES TROIS RIVIÈRES
Le service qui ne fait pas attendre.

La Chambre de Commerce demandera que le boulevard Onésime-Gagnon soit pavé

LA TUQUE (G.H.) — Le boulevard Onésime-Gagnon, qui sépare les régions du Lac St-Jean et de Abitibi-Est, est la seule section de la future route Transquébécoise qui ne soit pas pavée. La population établie à l'extrémité nord de cette route réclame à grands cris le pavage de cette route qui sera un apport économique à toute la province. C'est ce qu'on pu constater quatre membres de la Chambre de Commerce de La Tuque, lors de leur récent voya-

ge dans la région minière de Chibougamau-Chapais.

La délégation de La Tuque, composée du président de la Chambre, M. Marcel Goulet, du secrétaire, M. Gaston Hamel et de MM. Herbert J. Monahan et Bernard Laroche, a été unanime pour reconnaître que La Tuque, étant située sur le tracé de cette route, ne pouvait demeurer insensible aux revendications de ses voisins du nord. Economiquement parlant, la région de La Tuque pourra bénéficier de l'amélioration de ce secteur de route grâce à l'augmentation de personnes qui en

feront l'utilisation et qui nécessairement passeront à La Tuque pour se rendre du sud au nord de la province ou vice-versa.

Les municipalités de Chibougamau et de Chapais, de même que les Chambres de Commerce de ces deux endroits, ont adopté des résolutions pour demander le pavage de cette route par étapes, sur une période de quatre ans. La demande a été appuyée par la Chambre de Commerce régionale du Lac St-Jean, et une résolution d'appui sera présentée lors de la prochaine assemblée de la Chambre de Commerce de La Tuque,

qui aura lieu le 7 mai prochain. C'est en substance ce qu'a déclaré, M. Marcel Goulet, président de la Chambre de Commerce de La Tuque, au retour de son voyage.

Sur le plan régional

Célébration des fêtes de la St-Jean à St-Casimir

SAINT-CASIMIR (DNC) — Notre paroisse sera le centre des célébrations régionales de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin. D'un commun accord, les groupes et mouvements sociaux, économiques et religieux ont accepté de faire de notre localité le centre de notre fête nationale dans le comté de Portneuf.

C'est la nouvelle communiquée par les maires des municipalités du comté de Portneuf et par le président du conseil local de la SSJB, M. Roland Larivière,

re, à l'occasion d'une assemblée tenue ces jours derniers.

Le programme mis au point, à cette réunion, est le suivant: samedi soir, le 21 juin, soirée dansante suivie du traditionnel feu de la Saint-Jean.

Dimanche le 22 juin, à 14h., grand défilé de chars allégoriques. Il y aura ensuite une réception civique offerte par les municipalités du comté.

Dimanche soir, concert, démonstrations, cadets, majorettes et un feu d'artifice terminera les célébrations.



(Photo: Berthiaume)

PHOTO PRISE ALORS qu'un groupe de personnes responsables de l'organisation du cours de menuiserie était à inspecter la maison à logements, construite par des élèves adultes de La Tuque et de la région. De gauche à droite: MM. Louis Demontigny, instructeur, Roland Roberge directeur-administrateur du Centre d'apprentissage de Trois-Rivières, Bernard Laroche, gérant du CMC de La Tuque, Lucien Filion, maire de La Tuque, Gaston Hamel, conseiller en main-d'oeuvre du CMC de La Tuque et Jean-Marc Dufresne, secrétaire-trésorier du Centre d'apprentissage de Trois-Rivières.

prentissage de Trois-Rivières, Bernard Laroche, gérant du CMC de La Tuque, Lucien Filion, maire de La Tuque, Gaston Hamel, conseiller en main-d'oeuvre du CMC de La Tuque et Jean-Marc Dufresne, secrétaire-trésorier du Centre d'apprentissage de Trois-Rivières.

Formation professionnelle des adultes

Des élèves-adultes érigent une maison de trois logements à La Tuque

LA TUQUE (G.H.) — Des élèves adultes sont à construire une maison à logements à La Tuque. En effet, dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale concernant la formation professionnelle des adultes, le Centre d'apprentissage de Trois-Rivières, en collaboration avec le Centre de main-d'oeuvre du Canada à La Tuque, a organisé un cours de perfectionnement en charpente. Les travaux pratiques ont lieu sur la construction d'une maison à trois logements, qui est située sur la rue Tessier, à proximité du Lac St-Louis.

d'apprentissage de Trois-Rivières, a déclaré que la construction d'une maison à logements sur un terrain était la seule entreprise du genre actuellement dans la région pour favoriser la formation des menuisiers. Cette mesure avait été rendue nécessaire à cause du manque de locaux adéquats pour procéder à l'enseignement pratique en menuiserie et charpente. L'enseignement théorique pour sa part, a été dispensé dans la salle polyvalente de la municipalité, qui est située au second plancher du poste à incendies de la ville de La Tuque, à bien voulu gracieusement mettre à la disposition du Centre d'apprentissage en cette occasion.

Les stagiaires en construction ne procèdent qu'au travail de charpente ou de menuiserie, et afin que leur travail ne puisse être inutile, on a chargé des sous-traitants de procéder à la pose de la brique, à l'électricité ainsi qu'à la plomberie chauffage. Une fois le cours terminé, la maison sera vendue par soumissions publiques dont la demande officielle sera publiée dans les journaux de la région.

M. Roland Roberge, directeur-administrateur du Centre

Les 15 stagiaires qui poursuivent leur entraînement en menuiserie ont été sélectionnés par le Centre de main-d'oeuvre du Canada et cet organisme fédéral leur verse également des allocations hebdomadaires variant de \$37 à \$63 suivant les responsabilités familiales de chacun.

L'instructeur M. Louis Demontigny, a révélé que le cours

SECTEUR LAMBERT LOGEMENT NEUF
1842-1847, rue de Malapart, logement à pièces 1/2 moderne chauffage à eau chaude, salon tapis, mur à mur, cuisine pour lave-vaisselle et sècheuse, etc. Stationnement individuel et compris, aussi 2 ans de meubles (table, chaise, etc.) et tapis à partir de \$119.
Libre, Mai et Juin
Tél.: 378-8965
TROIS RIVIERES

MEUBLES NEUFS

Achetez-les directement de l'entrepôt et économisez des \$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$
Mme Gaston Trudacheud
Sur rendez-vous:
374-6649

FENETRES ET PORTES METALLIQUES

REVETEMENT D'ALUMINIUM ET ACCESSOIRES

Vaste choix de **MIROIRS DÉCORATIFS** OU DE STYLE
A \$850
compter de

VITRERIE TROIS-RIVIÈRES Inc.
Centre Industriel
2825, rue GIRARD TROIS-RIVIÈRES TEL.: 375-4784

Vous déménagez! Décor...
Sûr que nous pouvons vous aider, voyez

TAPISSERIE "Encore" de Sunworthy résiste aux tâches, à sécher. \$399 R.S.
Choix de 10.000 modèles

GRATIS Service d'experts en peinture et décoration.

Peintures Benjamin Moore
La Peinture des Connaisseurs

EMAIL SATINÉ qualité professionnelle \$725 gal. sans odeur
SEMI-LUSTRE "LATEX" qualité professionnelle \$725 gal.

POIGNÉES DÉCORATIVES 30% D'ESCOMPTE
Tableaux et encadrements
CRÉDIT 30 JOURS SANS FRAIS
TIRAGE DE T.V. COULEURS
SEMI LUSTRE "DECOR COLONIAL" \$545 la gal.

PEINTURES & DECOR Colonial

1376, HART TROIS-RIVIERES Tél.: 374-6687

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE TROIS-RIVIÈRES
PROCLAMATION OFFICIELLE DE L'ÉLECTION DES DIRECTEURS DE LA CHAMBRE, POUR L'EXERCICE 1969 - 70

Nous soussignés, scrutateurs et membres du Comité d'Élection de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, après dépouillement du scrutin, à l'élection des douze Directeurs de la Chambre, pour l'exercice 1969-70, proclamons élus au Conseil d'Administration les membres dont les noms suivent:

MM. Robert Beaudry
Marcel Beaumier
Dr Roger Caron
Lucien Chevrette
Jean Dagenais
Gerard Dufresne
Jules-L. Dupuis
Marc Germain
Pierre Lajoie
Guy Laroche
Geo.-H. Plamondon
Jacques Vincent

Et nous avons signé:

MM. Robert Durand, Président du Comité,
Louis Allen
Roger Audette
Jean Ayotte
Fernand Papillon
Louis-Georges Pérusse
Ce 25e jour d'avril, 1969.

Au grand vent du nord

Deux jeunes filles de Montréal se sont rendues à La Tuque "sur le pouce", en fin de semaine, dans le but de visiter notre ville. Elles en ont profité pour voir nos Loups à l'oeuvre et nous ont confié que cette seule partie aurait été un motif suffisant pour faire le voyage. Parties de Montréal samedi après-midi, elles repartaient toujours "sur le pouce" dimanche après-midi. Tout ce qu'elles souhaitaient, c'est que la directrice de l'école normale Cardinal-Léger ne soit jamais mise au courant de leur expédition.

Les activités féminines à La Tuque sont nombreuses et les femmes qui y participent sont presque la totalité. D'aucunes suivent des cours de natation, d'autres jouent aux quilles, certaines au bingo, un certain nombre enfin s'organisent de magistrales parties de cartes. Les seuls qui ne sont pas en faveur de ces activités, ce sont les maris qui doivent garder les enfants à la maison.

Jean Saint-Pierre est un gars qui a une véritable volonté de fer. Il ambitionne de rejoindre les rangs des Loups pour la saison prochaine et à cet effet, il se propose de suivre un entraînement physique intensif au cours de la saison estivale. Il a commencé à prendre des cours de natation, il projette de faire partie d'un club de balle et il a l'intention de faire de la bicyclette dans le but de renforcer sa jambe blessée.

LE ROI manufacturier des **HABITS** ENR.

Des prix qui font trembler **LA COMPÉTITION**

1000 HABITS

Vénitien \$49.00
Tergal \$59.00
Astral \$69.00

Vestons Sport - Pantalons - Souliers, etc...

UN SEUL MAGASIN A TROIS-RIVIÈRES
1054, CHAMPFLOUR (face à la gare)
Tél.: 375-9741

POUR UN TAPIS
de qualité c'est Beaudoin

Ne prenez aucun risque
Achetez votre tapis chez des gens que vous connaissez et soyez certain de la qualité offerte.

EN SPÉCIAL CETTE SEMAINE TAPIS EN ACRILAN DE MONSANTO

J.N. Beaudoin & CIE LTÉE
676, Champflour Trois-Rivières 378-5471



(Téléphoto PA)

Etudiants et policiers en viennent aux coups aux Etats-Unis

ETUDIANTS ET POLICIERS en sont venus une fois de plus aux coups aux cours de la journée d'hier alors que les Etats-Unis sont aux prises avec d'importants problèmes d'ordre scolaire. Dans les différentes universités américaines, les étudiants protestent contre l'application d'un nouveau programme scolaire. Par ailleurs, le président

Richard Nixon a invité les administrateurs d'université à faire preuve de plus d'énergie dans le but de mater ces manifestations et ainsi "sauver la liberté de l'enseignement aux Etats-Unis. (Autres nouvelles et photos à la page 7.)

Tremblay appuie Cardinal dans la course à la chefferie

• "Le Québec a besoin d'un homme jeune..."

QUEBEC (PC)—Le Québec a besoin d'un homme jeune, d'un homme de caractère, d'un homme d'autorité, et jouissant d'une santé florissante, pour mener à bien cette tâche immense de proposer au gouvernement fédéral un nouveau mode d'associa-

ménagerait aucun effort pour faire triompher la cause d'un homme "que j'appuie parce qu'à mon sens il présente au Québec une option d'ordre, de sécurité, de force, qu'il est vraiment l'homme adapté à la situation".

M. Cardinal doit être élu chef de l'Union nationale, a-t-il dit, parce qu'il peut grouper toutes les tendances du parti et qu'il est capable de tirer "la ligne d'un commun dénominateur".

Il faut un homme d'autorité qui soit capable d'aller à Ottawa, a-t-il soutenu, et de dire, bien vu, le dialogue ne peut se poursuivre pendant des mois et des années, il faut trancher la question; il faut répartir les pouvoirs, il faut proposer un nouveau mode d'association avec le reste du Canada.



M. Jean-Noël Tremblay

tion avec le reste du Canada, le défi actuel du Québec. C'est ce qu'a déclaré hier au cours d'une interview, M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles, en soulignant que cet homme, c'est Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation, candidat officiel au poste de chef de l'Union nationale.

"Il est jeune, il est au courant des progrès modernes et il incarne une autre génération de politiciens, d'hommes politiques", a dit M. Tremblay de M. Cardinal, précisant lui être très lié par communion de pensée et d'idées.

Selon le ministre des Affaires

Les manifestations sont interdites sur la voie publique

Giscard d'Estaing se rallie à la candidature de Pompidou

PARIS (AFP)—"Les manifestations sont interdites sur la voie publique à Paris le 1er mai", a fait savoir hier dans un communiqué, le ministère de l'Intérieur.

Cette décision fait suite à des informations recueillies par les services de police, qui établissent que "des groupements extrémistes avaient l'intention de faire du 1er mai, à Paris, une

journée de combat révolutionnaire." Le bureau national de l'Union nationale des étudiants de France, seule organisation à avoir maintenu jusqu'à présent son mot d'ordre de défilé dans Paris à l'occasion du 1er mai, a décidé mercredi après-midi de l'annuler.

Mardi soir, la Confédération générale du travail, de tendance communiste, avait décidé, pour sa part, d'annuler également cette manifestation afin d'éviter une "grave provocation" des "éléments gauchistes" qui aurait "fait le jeu des pires ennemis des travailleurs".

Deux candidats à la succession du général de Gaulle à la présidence sont en présence jusqu'à présent: Georges Pompidou, qui a reçu le soutien des gaullistes "orthodoxes" mais pas encore celui de leurs alliés, les républicains indépendants de M. Valéry Giscard d'Estaing, et M. Gaston Defferre, député socialiste, maire de Marseille, qui a reçu l'appui unanime du comité directeur de son parti mais dont la candidature a provoqué un conflit entre les formations de la gauche non communiste.

Majorité

Ainsi, M. Pompidou pourra se présenter devant les électeurs, non comme le leader du seul parti gaulliste, mais comme celui d'une majorité englobant une partie des modérés.

D'autre part, en choisissant finalement de se rallier à la candidature de M. Pompidou, M. Giscard d'Estaing diminue les chances de succès d'un éventuel candidat du centre. Les centristes en effet, rêvaient de réaliser un front commun allant du président des républicains indépendants au leader socialiste Gaston Defferre, mais ils semblent devoir échouer sur l'aile droite comme sur leur aile gauche, puisque M. Gaston Defferre entend, au moins pour l'instant, être candidat.

Ottawa portera à \$15 milliards les crédits à l'habitation

OTTAWA (PC)— Le projet de loi sur l'habitation qui a subi mercredi sa première lecture aux Communes propose d'accroître l'autorité de la Société centrale d'hypothèques et de logement à l'égard de ses transactions avec les gouvernements provinciaux et municipaux.

Il vise à supprimer l'exigence selon laquelle la SCHL, agence du gouvernement fédéral, doit, en vertu de la loi actuelle, obtenir l'approbation du gouvernement fédéral pour conclure ces transactions.

Parrainé par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau étant donné la démission récente du Cabinet fédéral de M. Paul Hellyer, responsable de la politique d'habitation, le projet de loi veut que les fonds dépensés par une province ou une municipalité sous l'empire de la loi proposée résulteront d'une initiative de l'agence et non pas du gouvernement fédéral.

Le fédéral

A cet égard le projet de loi tend à limiter l'autorité du gouvernement fédéral en ce qui touche les prêts aux provinces et aux municipalités.

Ces prêts pourront être consentis en faveur de la construction ou de l'acquisition de logements publics et en faveur de l'élimination ou de la prévention des eaux et des sols.

Le projet de loi par ailleurs établit l'autonomie de la SCHL de conclure avec une province, une municipalité ou un office de logement public un accord en vertu duquel elle verserait des contributions pour permettre à des particuliers ou à des familles de faibles revenus de se loger à un taux de loyer inférieur aux taux ordinaires de loyer.

Le projet de loi d'autre part confirme la volonté du gouvernement fédéral de porter de 35 à 40 ans la période maximum de remboursement des prêts assurés par la SCHL et de porter de \$11 à \$15 milliards le montant total de la caisse à l'habitation.

Il propose aussi de libérer le taux d'intérêt des prêts consentis en vertu de la loi nationale sur l'habitation, qui est actuellement arrêté à 9,34 pour cent.

Le nouveau taux libre d'intérêt sur les prêts hypothécaires serait sujet à baisser par le jeu de la concurrence du marché.

Le projet de loi d'autre part confirme la volonté du gouvernement fédéral de porter de 35 à 40 ans la période maximum de remboursement des prêts assurés par la SCHL et de porter de \$11 à \$15 milliards le montant total de la caisse à l'habitation.

Il propose aussi de libérer le taux d'intérêt des prêts consentis en vertu de la loi nationale sur l'habitation, qui est actuellement arrêté à 9,34 pour cent.

Le nouveau taux libre d'intérêt sur les prêts hypothécaires serait sujet à baisser par le jeu de la concurrence du marché.

Le projet de loi d'autre part confirme la volonté du gouvernement fédéral de porter de 35 à 40 ans la période maximum de remboursement des prêts assurés par la SCHL et de porter de \$11 à \$15 milliards le montant total de la caisse à l'habitation.

Il propose aussi de libérer le taux d'intérêt des prêts consentis en vertu de la loi nationale sur l'habitation, qui est actuellement arrêté à 9,34 pour cent.

Le nouveau taux libre d'intérêt sur les prêts hypothécaires serait sujet à baisser par le jeu de la concurrence du marché.

Le projet de loi d'autre part confirme la volonté du gouvernement fédéral de porter de 35 à 40 ans la période maximum de remboursement des prêts assurés par la SCHL et de porter de \$11 à \$15 milliards le montant total de la caisse à l'habitation.

estime dans son rapport le groupe de travail Hellyer sur l'habitation.

Le projet de loi étend encore la portée de la loi nationale sur l'habitation de manière à prévoir son intervention plus large touchant les logements publics et les habitations pour étudiants.

Amélioration

Alors que la loi actuelle prévoit des prêts pour la construction de ces types de logement, le projet de loi autoriserait des prêts en faveur de leur acquisition ou de leur amélioration, en plus de retenir les prêts à la construction même.

Le projet de loi établit aussi la compétence totale de la SCHL, sans intervention du gouvernement fédéral comme elle le requiert actuellement, à l'égard de prêts qu'elle est autorisée à consentir à une province ou une municipalité pour l'acquisition d'équipement et de terrains à des fins de logement public.

Il supprimera en outre l'intervention du gouvernement fédéral dans les accords que peut conclure la SCHL avec une province ou une municipalité pour la préparation de programmes de rénovation urbaine.

Stanfield: Il est dangereux de libérer le plafonnement des taux d'intérêts

OTTAWA (PC)—Selon le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, il est dangereux et dangereux de libérer le plafonnement des taux d'intérêt de la nouvelle loi nationale sur l'habitation.

M. Stanfield a expliqué au cours d'une conférence de presse à l'issue de la présentation de ce bill aux Communes par le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, que ce pourrait être très dangereux pour les Canadiens.

Le chef du parti conservateur a expliqué que le bill ne contenait aucune clause pouvant permettre aux salariés de moins de 38,000 d'espérer devenir propriétaires.

"C'est ridicule et scandaleux", a-t-il lancé, ajoutant que ce bill qui a subi une première lecture mercredi ignorait totalement les familles à revenus modiques.

Le chef du parti conservateur a expliqué que le bill ne contenait aucune clause pouvant permettre aux salariés de moins de 38,000 d'espérer devenir propriétaires.

"C'est ridicule et scandaleux", a-t-il lancé, ajoutant que ce bill qui a subi une première lecture mercredi ignorait totalement les familles à revenus modiques.

Le chef du parti conservateur a expliqué que le bill ne contenait aucune clause pouvant permettre aux salariés de moins de 38,000 d'espérer devenir propriétaires.

"C'est ridicule et scandaleux", a-t-il lancé, ajoutant que ce bill qui a subi une première lecture mercredi ignorait totalement les familles à revenus modiques.

Accusés du meurtre de Jean Dufour Gilles et Yvon Tardif comparaitront devant le juge Maurice Langlois

SHAWINIGAN (D.B.)—C'est ce matin que doivent comparaître les deux frères Gilles et Yvon Tardif, accusés du meurtre d'un jeune homme de Québec, Jean Dufour.

Les frères Tardif, respectivement âgés de 17 et 24 ans, comparaitront devant le juge Maurice Langlois au Palais de Justice de Shawinigan. Ils sont représentés par Me Marc Choquette et Me René Latarte, deux avocats de la Veille Capitale.

Jean Dufour, dont le corps avait été découvert à St-Tite le 22 février dernier, fut abattu de huit balles de calibre 22 dans la tête.

COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITÉ

Le ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, entend conserver son poste

OTTAWA (PC)— Le ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, a déclaré mercredi qu'il conservera son poste, du moins pour ce qui est de l'avenir immédiat.

Interrogé à la suite de rumeurs voulant qu'il soit mécontent de la nouvelle politique canadienne de défense, M. Cadieux a répondu que "Personne n'est jamais complètement heureux".

SOMMAIRE

- Bandes illustrées 35
- Bourses 30
- Classées 32 - 33 - 34 - 35
- Convocations 32
- Courrier de Mamie 26
- Mots croisés 35
- Polichinelle 3
- Radio-T.V. Cinéma 12 - 13
- Sports 17-19-20-22-23
- Vers Vatican III 31

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

La civilisation est la multiplication à l'infini de choses indispensables dont on pourrait se passer.

Mark Twain

CREMERIE TROIS-RIVIERES
174-4782 - 174-4771
Le service qui ne fait pas attendre.

Sur la route... de Berthier

On a même vu à ville Saint-Gabriel, samedi soir, à la remise des trophées de la ligue de hockey Commerce du Nord le maire de la paroisse de Berthier qui s'est rendu dans cette localité pour voir remettre un magnifique trophée à l'équipe de la municipalité qu'il représente.

Samedi c'était aussi l'anniversaire de naissance d'un photographe bien connu à Berthierville, M. Claude Rondeau a célébré son 32e anniversaire de naissance. L'âge du Seigneur s'est l'an prochain. Deviendra-t-il plus sage, l'histoire ne le dit pas...

Les golfeurs attention... C'est pour bientôt l'ouverture du club de golf. Qui sera le premier à frapper la balle? De toute façon on espère que ce sera un trou d'un coup, mais pas le dix-neuvième!

La victime est Jean-Pierre Paquin

Accident mortel à Berthierville

par Pierre-A. CHAMPOUX

BERTHIERVILLE — Un jeune homme de 18 ans a perdu la vie, mardi soir vers 10 heures, alors que la motocyclette que conduisait un de ses amis est allée s'écraser sur des garde-fous, le blessant mortellement et occasionnant de graves blessures au conducteur.

Le jeune homme qui a été transporté à la morgue locale tandis que le conducteur s'est rendu à l'hôpital pour faire panser ses blessures. Les agents Richard Gilbert, Marcel Gélinas et Régent Bernard, en charge des causes criminelles au détachement de Berthierville de la Sûreté du Québec ont dû se rendre sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

L'accident est survenu à Berthier Junction sur la route 41 face à l'Hôtel Vincent, alors que les deux jeunes hommes filaient en direction de Berthierville. La motocyclette a quitté la chaussée pour aller déraiper dans le gravier concassé qui borde le chemin et ensuite s'écraser contre les garde-fous qui longent la route.

Le corps de la victime a

Cet accident est le deuxième qui s'est produit mardi et qui a causé des blessures mortelles dans la région de Berthierville. On se souvient que vers l'heure du midi, un jeune homme de 23 ans, Michel Dubois, est décédé à la suite d'un accident survenu sur la route 2 dans le village de St-Barthélemy.



(Photo Claude Rondeau)

LES DISTILLERIES MELCHERS LTEE organisent chaque année un concours d'ordre, d'efficacité et de propreté pour chaque département de son usine de Berthierville. Cette année, c'est le département de l'entreposage qui a gagné ce concours annuel. Sur la photo, de gauche à droite,

M. Jean-Guy Mongeau, assistant-gérant général de l'usine, M. Fernand Bellehumeur, assistant contremaître, M. Gilles Bellehumeur, le contremaître et M. Sarto Marchand, le président de la compagnie "Les Distilleries Melchers Ltée".

Le département de l'entreposage obtient le premier prix au concours organisé aux Distilleries Melchers

BERTHIERVILLE (PAC) — La compagnie "Les distilleries Melchers Ltée", qui emploie plus de 160 personnes à Berthierville, organise chaque année des concours dans les départements de l'usine. Cette année, c'est le département de l'entreposage qui a obtenu le prix pour le plus d'ordre, de propreté et l'efficacité. Les dirigeants ont par ailleurs confié que le choix a été très difficile étant donné la bonne marche de l'usine en général. Ils ont mentionné que chaque contremaître s'organise avec ses employés de façon à ce que ce soit son département qui remporte le prix. Mais comme il faut un gagnant, quoique tous les départements pourraient presque mériter le prix, le gagnant de cette année a été celui de l'entreposage, qui a été jugé comme étant le plus propre, le plus efficace et où il y avait le plus d'ordre.

Ce département gagnant est dirigé par M. Gilles Bellehumeur. Son assistant contremaître est son frère, M. Fernand Bellehumeur. Lors d'une petite fête qui a eu lieu à l'usine, M. Sarto Marchand, le président, a remis à chacun un montant assez considérable d'argent et les employés ont également reçu un magnifique cadeau de valeur.

A cette petite rencontre, on pouvait voir outre M. Marchand, M. Robert Thibault, le gérant-général de l'usine de Berthierville; son assistant, M. Jean-Guy Mongeau et M. Pier-

re Saint-Laurent, le directeur du personnel. Les employés du département gagnant assistaient également, en compagnie de leur contremaître et de son assistant à cette remise de prix qui a eu lieu mardi, vers la fin de l'après-midi.

On se souvient par ailleurs qu'à l'heure actuelle d'autres départements ont reçu ce prix puisque ce concours d'efficacité, de propreté et d'ordre est organisé par l'usine de Berthierville depuis 1965. C'est une bonne chose, comme l'a dit un des dirigeants pour que les employés soient heureux de travailler à la Melchers et il faut évidemment les récompenser.

Organisation à Louiseville

Le Richelieu favorise les échanges de jeunes

LOUISEVILLE (M.B.) — Lors du dernier dîner des Richelieu, le président, M. Réal Beaudoin, a traité, pour 1969, tout comme en 1968, des possibilités de faire des échanges, pour voyages, chez les jeunes, de 12 à 18 ans.

Ce dernier a signalé que dans la revue des clubs Richelieu (mars-avril), des détails importants étaient présentes, relativement à ces échanges de jeunes, et ce, durant la période des vacances scolaires.

Par le passé, des étudiants et étudiantes de certaines provinces canadiennes, telles la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, entre autres, étaient venus faire un séjour, tant à Louiseville, que dans sa région immédiate, et, par contre, des jeunes de Louiseville et du comté de Maskinongé, grâce à ces échanges, avaient pu "gouter" à la beauté scénique et la magnifique splendeur des paysages canadiens.

Cette année encore, on devrait organiser de tels échanges, et environ une cinquantaine de jeunes profiteront de ces

voyages qui, nécessairement, permettent de mieux connaître son pays, de créer de nouvelles amitiés, tout en profitant d'une source de connaissances nouvelles, en créant des liens amicaux avec les autres jeunes du pays, de quelque race à laquelle ils appartiennent, sans omettre que le tout procurera un climat de détente et de joie exubérante chez ces jeunes.

On pourra, si on le désire, fournir son nom et adresse aux membres du Richelieu, advenant le désir de participer activement à ces voyages de saison estivale.

On nous signale toutefois que les frais de voyages et autres dépenses connexes durant le transport vers la ville choisie sont payés par les parents, alors que le gîte et la pension sont une gracieuseté des parents qui reçoivent les jeunes, dans leurs villes respectives. Dans le même ordre d'idées, les étudiants et étudiantes des autres provinces du pays viennent faire un "voyage en retour", d'une même durée, à ceux ou celles du Québec (Louiseville) qu'on a reçus.

B. Bernard Grégoire sr est choisi l'homme de l'année à Berthierville

BERTHIERVILLE (PAC) — Un hebdomadaire local, "Le courrier de Berthier" a proclamé officiellement M. Bernard

Grégoire Sr l'homme de l'année dans Berthierville. Selon le journal hebdomadaire, M. Grégoire rencontrait toutes les données pour ce titre. On mentionne toutes les activités auxquelles M. Grégoire prenait part et qui ont fait que M. Grégoire a été choisi par le journal comme l'homme de l'année 1969.

Un grand banquet sera offert en son honneur, le 29 mai prochain. Cette soirée se tiendra à l'hôtel du Canada, rue Frontenac à Berthierville.

Le journal qui choisit l'homme de l'année, mentionne également que plusieurs noms avaient été soumis et avaient retenu l'attention, mais le choix a été fait et l'honneur est allé à M. Bernard Grégoire Sr comme l'Homme de l'année 1969 dans Berthierville.



M. Bernard Grégoire Sr

LE ROI manufacturier des HABITS ENR.

Des prix qui font trembler LA COMPÉTITION

1000 HABITS

- Vénitien \$49.00
- Tergal \$59.00
- Astral \$69.00

Vestons Sport - Pantalons - Souliers, etc...

UN SEUL MAGASIN A TROIS-RIVIÈRES
1054, CHAMPFLOUR (face à la gare)
Tél.: 375-9741

SECTEUR LAMBERT LOGEMENT NEUF
1942-1947, rue de Malapart, logement 4 pièces, 1/2 moderne, chauffage à eau chaude, bain, frigo, four à gaz, armoire pour linge, meubles et quincaillerie etc. etc. S'adresser individuellement, téléphone 375-9741, mardi, jeudi, samedi, de 11h à 12h.

Libre, Mai et Juin.
Tél.: 378-8965
TROIS-RIVIÈRES

MEUBLES NEUFS

Achetez les directement de l'entrepôt et économisez des \$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

Mme Gaston Trodechaud
Sur rendez-vous
374-6649

FENÊTRES ET PORTES METALLIQUES

REVÊTEMENT D'ALUMINIUM ET ACCESSOIRES

Vaste choix de MIROIRS DÉCORATIFS OU DE STYLE

A compter de \$8.50

VITRERIE TROIS-RIVIÈRES Inc.
Centre Industriel
2825, rue GIRARD TROIS-RIVIÈRES TEL: 375-4784

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE TROIS-RIVIÈRES

PROCLAMATION OFFICIELLE DE L'ÉLECTION DES DIRECTEURS DE LA CHAMBRE, POUR L'EXERCICE 1969 - 70

Nous soussignés, scrutateurs et membres du Comité d'Élection de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, après dépouillement du scrutin, à l'élection des douze Directeurs de la Chambre, pour l'exercice 1969-70, proclamons élus au Conseil d'Administration les membres dont les noms suivent:

MM. Robert Beaudry
Marcel Beaumier
Dr Rager Caron
Lucien Chevette
Jean Dagenais
Marc Germain
Gérard Dufresne
Jules-L. Dupuis
Marc Germain
Pierre Lajoie
Guy Laroche
Geo.-H. Plamondon
Jacques Vincent

Et nous avons signé:

MM. Robert Durand,
Président du Comité,
Louis Allen,
Roger Audette,
Jean Ayotte,
Fernand Papillon,
Louis-Georges Pérusse.
Ce 25e jour d'avril, 1969.

Vous déménagez! Décor...
Sûr que nous pouvons vous aider, voyez

TAPISSEURIE "Encore" de Sunworthy résiste aux tâches.
s'enlève: \$3.99 à sec
Choix de 10.000 modèles

GRATIS
Service d'experts en peinture et décoration.

Peintures Benjamin Moore

La Peinture des Connaisseurs

EMAIL SATINÉ qualité professionnelle \$7.25 gal. sans odeur

SEMI-LUSTRE "LATEX" Qualité professionnelle \$7.25 gal.

POIGNÉES DÉCORATIVES 30% D'ESCOMPTE

Tableaux et encadrements

CRÉDIT 30 JOURS SANS FRAIS

TIRAGE DE T.V. COULEURS

SEMI LUSTRE "DECOR COLONIAL" \$5.45 la gal.

PEINTURES & DECOR Colonial

1376, HART TROIS-RIVIÈRES Tél.: 374-6687

Harding
MADE WITH ACRYLAN

POUR UN TAPIS de qualité c'est Beaudoin

Ne prenez aucun risque
Achetez votre tapis chez des gens que vous connaissez
et soyez certain de la qualité offerte.

EN SPÉCIAL CETTE SEMAINE
TAPIS EN ACRYLAN DE MONSANTO



J.M. Beaudoin & CIE LTÉE

676, Champflour Trois-Rivières 378-5471

1,500 travailleurs de la région pourraient débrayer

Une grève menace l'industrie des métiers de la construction

par Roger NOREAU

TROIS-RIVIÈRES — Les travailleurs des métiers de la construction de la région de la Mauricie tomberont-ils en grève d'ici quelques jours? C'est la question que se posent les entrepreneurs qui emploient quelques centaines d'ouvriers de la construction, malgré la lenteur de la reprise des activités dans ce domaine.

Les négociations syndicales n'ont apparemment pas cessé depuis vendredi dernier à Montréal et les résultats ne sont pas encore connus. Mais, le litige demeure toujours la clause qui veut que les deux grandes centrales syndicales établissent des bureaux de placement, dans le but d'obtenir un statut permanent pour les travailleurs.

La dernière grève des ouvriers des métiers de la Construction remonte à 1967, alors que cette grève avait duré près de deux mois et demi. Selon certains syndiqués, les travailleurs avaient obtenu à ce moment, une bonne convention collective.

Dans les cinq comtés qui forment le cœur du Québec, les métiers de la construction comptent environ 3,000 hommes, et environ 50 à 60 pour cent sont sans emploi et retirent des prestations d'assurance-chômage.

La syndicalisation des travailleurs de la construction au niveau de la province est réalisée à environ 10 pour cent du

nombre total de ces travailleurs, et dans la région, ce pourcentage n'est pas encore atteint.

La présente convention collective, négociée en 1967, prendra fin le 31 janvier 1970. Selon les termes de cette convention, une augmentation de \$0.15 l'heure est prévue pour le 1er juillet 1969. Cette convention ne touche pas les plombiers.

S'il y a grève d'ici quelques jours dans la région, l'arrêt de travail touchera aussi les travaux préliminaires qui sont commencés depuis quelques jours des deux côtés de la rivière

Saint-Maurice, où les approches de la deuxième traverse routière sur cette rivière seront construites.

Il est à prévoir aussi que les travaux de construction de l'école polyvalente et du Centre d'apprentissage du Cap-de-la-Madeleine seront momentanément arrêtés. Il appert que les entrepreneurs, assez inquiets, ont demandé la protection de la police municipale qui devra exercer une surveillance accrue sur ces chantiers de construction.

Une décision serait connue d'ici quelques heures concernant l'action qu'entend prendre la partie syndicale dans ce conflit ouvrier.



(Photo Roland Lemire)

Un terrain de stationnement en moins dans le centre-ville

AU GRAND DESEPOIR d'un bon nombre d'automobilistes, le Conseil des Ports nationaux a décidé de limiter l'accès à l'ancien emplacement du terminus de la Traverse à ceux qui ont affaire au port de Trois-Rivières. Cela équivaut à interdire le stationnement à cet endroit. D'ailleurs, un large panneau confirme cette interdiction. C'est

un petit parking de moins pour les gens du centre-ville, au moment même où le rapport de l'expertise Ewart sur la circulation et le stationnement recommande fortement de multiplier les espaces servant au remisage des automobiles pendant les heures de travail ou de commerce.

Alors que le conseil siègeait en comité d'étude

Le conseiller Gauthier surpris et déçu de ne pas avoir été convoqué

TROIS-RIVIÈRES (F.G.) — Le conseiller Antoine Gauthier s'est montré surpris et fort déçu d'apprendre que le conseil municipal s'était réuni en comité d'étude lundi après-midi sans qu'il ait été prévenu de la tenue de cette réunion.

En faisant son entrée à la salle des commissions permanentes un peu avant huit heures du soir, M. Gauthier n'a pu faire

autrement qu'exprimer son mécontentement d'avoir ainsi manqué sans le vouloir, une bonne partie des débats du conseil.

"Vous n'avez pas appelé pour vous informer si le conseil siègeait", lui a demandé un collègue.

D'un ton sarcastique, le conseiller Gauthier rétorqua vice-versa: "Ce n'est pas à moi d'ap-

peler pour savoir si le conseil siège ou non. Il me semble que j'aurais dû être convoqué tout comme les autres".

Le gerant municipal Roger Lord précisa que c'est la première fois qu'une telle erreur se produit et qu'il faudrait bien en absoudre le greffier Georges Beaumier.

M. Gauthier révéla qu'il avait communiqué par téléphone avec la réceptionniste de l'hôtel de ville et que cette dernière lui avait répondu que personne ne

lui avait demandé de rappeler aux conseillers que la réunion débutait à 2 heures de l'après-midi.

Se montrant bon prince, le conseiller Gauthier décida de passer l'éponge pour cette fois en déplorant toutefois que onze articles de l'agenda aient été étudiés en son absence. "Je ne puis tout de même exiger que l'on reprenne l'étude de toutes ces questions".

Le maire René Matteau nota qu'à la fin de la dernière assemblée, il avait été convenu que le conseil se réunirait à compter de 2 heures de l'après-midi le lundi suivant.

Le maire rappela que depuis le début de l'année au moins, le conseil a pris l'habitude de siéger souvent durant l'après-midi et même parfois dès 10 heures du matin.

"Vous finirez bien par vous habituer à notre façon de procéder", dit le maire en souriant.

M. Gauthier a réussi à réprimer un mouvement d'impatience, mais se tournant vers le chroniqueur du Nouvelliste, il lui souffla à l'oreille, "Je commence à en avoir assez de tout ce "berlandage", je finirai bien par leur faire savoir un bon jour".

Lundi et mardi

Visite du consul général des Etats-Unis

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — La Sûreté municipale a signalé le vol de deux automobiles à Trois-Rivières.

Une Mustang décapotable rouge, modèle 1966, propriété de M. Richard Ayotte, 1366 rue Hart, a été volée.

La voiture était en stationnement à l'intersection des rues Hart et Radisson, lorsqu'elle a été volée, vendredi.

Les limiers de la Sûreté municipale demandent de les informer si quelqu'un aperçoit une telle automobile qui semble abandonnée quelque part.

Retrouvée

Environ trois heures après avoir été rapportée volée, une Pontiac modèle 1963 a été retrouvée pas tellement loin de l'endroit où elle était stationnée.

Rapportée disparue vers 7h.25, la voiture était retrouvée à 10h.20.

Cette automobile est la propriété de M. Roger Lemoyne, 745 Ste-Cécile. On présume que quelqu'un a voulu faire une promenade en voiture et qu'il a "emprunté" celle de M. Lemoyne pour réaliser son désir.

TROIS-RIVIÈRES (J.M.B.) — La première visite officielle à Trois-Rivières du consul général des Etats-Unis, M. Joseph Montllor, et de son épouse, sera reçue à 17 heures, et se fera à l'hôtel de ville de Shawinigan où il sera reçu par le maire Maurice Bruneau.

L'arrivée de Québec est prévue pour 10h.30, lundi, au motel Castel des Prés, à Trois-Rivières-Ouest. A 11h.15, M. Montllor sera reçu à l'hôtel de ville de Trois-Rivières par le maire-suppléant, l'échevin Benoit Giguère, et se rendra ensuite au déjeuner du club Kiwanis où il prononcera une conférence.

Durant l'après-midi, il se rendra à 15 heures à l'hôtel de ville du Cap-de-la-Madeleine où il rencontrera le maire J.-Réal Desrosiers et à 17 heures, et se rendra à l'hôtel de ville de Shawinigan où il sera reçu par le maire Maurice Bruneau.

En soirée, le consul ira au Mess des officiers du régiment de Trois-Rivières où une réception sera donnée en son honneur.

La journée de mardi débutera à 9 heures par une visite au rec-

Prise de bec entre Mes Paquin et Descôteaux

Plusieurs autres témoins identifient Jean-Guy Emond

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIÈRES — La scène? Le procès que subit présentement Jean-Guy Emond accusé d'avoir assassiné Conrad Ricard. Il est tout près de midi et trente et l'on s'apprette à ajourner pour le dîner. Aux côtés du procureur de la défense, Me Yvon Descôteaux, un type qui lui sert d'aide. A ce moment précis, Me Roland Paquin, de la poursuite bondit de sa chaise: "Je proteste énergiquement votre Seigneurie! Je demande qu'on agisse immédiatement et que ce

J'ai moi-même demandé cette aide, répliqua Me Descôteaux de la défense. Nous parlons présentement de balistique et monsieur est justement compétent dans ce domaine". La prostitution? "Mais alors nous tous de la défense nous protestons, puisque nous cotisons très souvent des gens qui peuvent aussi bien être condamnés par la suite!"

Le président du tribunal a tranché la question: "Je ne vais pas l'exclure de cette salle, a décidé l'honorable juge Marcel Crête. "L'aide" a donc continué à suivre les procédures, mais dans les bancs réservés au public et non à l'avant aux côtés du procureur de la défense.

C'est ce monsieur-là! "C'est ce monsieur-là, j'en suis certain!" a répondu un bon-cher de Saint-Basile, M. Claude Dupont. Me Paquin le questionnait. Celui qui venait d'indiquer Jean-Guy Emond poursuivait son récit de l'après-midi du 30 septembre. Il revenait alors de Saint-Stanislas, de l'abbatior, et se dirigeait chez lui à Saint-Basile. Dans le troisième rang de Saint-Narcisse, a environ un mille du rang No 2, où fut abattu Conrad Ricard, il aperçut un "pauvre type" qui allait à pied.

Le témoin offrit au pion de le prendre à bord de sa camionnette. "L'aide" m'a remercié très poliment, a dit le conducteur. Aussitôt embarqué, le passager aurait immédiatement baissé la vitre de son côté. M. Dupont lui fit part qu'il avait froid, la vitre fut remontée et on continua.

"J'ai trouvé étrange qu'il soit si fatigué, puisqu'il n'avait marché qu'un mille, s'est souvenu le témoin. De fait, son passager lui avait raconté que son auto était en panne à Saint-Narcisse, qu'elle ne pouvait avancer que d'un ou deux milles à l'heure, et qu'il se rendait lui-même à Grand-Mère.

M. Dupont ne s'expliqua pas non plus le fait que son passager avait préféré se rendre avec lui à Shawinigan, au lieu de descendre à la fourche du rang Saint-Mathieu et de la route du Lac-à-la-Tortue, pour parvenir à sa destination, Grand-Mère, au moyen d'un autre "pouce". Trois milles tout au plus séparèrent ces deux derniers endroits.

"Est-ce bien le 30 septembre?" lui a demandé Me Descôteaux. Oui, a répondu M. Dupont: le lendemain j'ai vu le reportage du drame dans Le Nouvelliste et j'ai été à ma femme: "Gages-tu que c'est lui? Une semaine plus tard, voyant la photographie de l'accusé dans Le Nouvelliste encore, le témoin s'est adressé de nouveau à son épouse pour lui dire: "Je suis absolument sûr que c'est lui... mon passager!"

A la suite d'une collision de deux véhicules

Une auto fauche trois garçons

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — Trois garçons pensionnaires de l'orphelinat Ville-Joie St-Dominique ont été blessés, dont deux gravement, vers 1 heure hier après-midi, lorsqu'une automobile qui venait d'entrer en collision avec une autre voiture les a frappés devant la résidence portant le numéro civique 463, boulevard du Carmel.

Ce sont René St-Amant, 9 ans, fils de M. Gratien St-Amant, de Batiscan, Daniel Laflamme, 8 ans, fils de M. Rosaire Laflamme, de Trois-Rivières et Jean-Guy Prince, 10 ans, fils de M. Georges Prince de Princeville.

Daniel Laflamme est le plus gravement blessé. Il était toujours inconscient, vers la fin de l'après-midi, hier. René St-

type soit exclu du Prétoire!

Ce "type", c'est celui assis aux côtés du procureur de la défense. Me Paquin n'a pas tout dit cependant: "Voilà un individu qui a déjà été condamné à la prison, j'en sais moi-même quelque chose comme procureur de la Couronne. Il est maintenant en liberté, je ne sais trop pourquoi... Et on prend des notes, on discute, on regarde les exhibits, c'est une vraie prostitution de notre profession!"

Deux balles, du sang... route suivante à Saint-Sévère. A une croisée de chemins, à notre droite se trouvait le rang 2".

Watlav Kroma, expert en balistique de la Métropole, a examiné les projectiles découverts dans le crâne de la victime Conrad Ricard. Il s'agit de munition de calibre 22. De son côté, Pierre Brulanger, chimiste à l'Institut de médecine-légale, de Montréal également, a déterminé que deux chemises, un mouchoir et une grenille trouvées dans les effets personnels de Jean-Guy Emond, étaient tachés de sang humain. Le type sanguin n'a pu être déterminé par l'expert montrealais. Tous ces exhibits avaient été remis aux deux spécialistes par celui qui dirigeait l'enquête, le sergent Jean-Paul Dallaire.

Le trajet du 15 octobre

Le 15 octobre, neuf jours après l'incarcération d'Emond à Shawinigan, le trajet effectué par le conducteur de taxi Conrad Ricard fut reconstruit. "Sous les incitations de monsieur Jean-Guy Emond, a constamment répété le sergent-détective Jean-Paul Dallaire, nous nous sommes rendus:

Sur la route 19, en direction de Shawinigan pour quelques milles. Puis nous avons tourné à droite dans un rang, pas à gauche sur un chemin pavé pour finalement emprunter le rang de Saint-Sévère. Nous avons continué un peu et tourné à la

POINTE DU LAC (J.R.L.) — La jeune femme blonde qui était portée disparue depuis dimanche dernier, à Pointe du Lac, est revenue au foyer conjugal hier.

Mme Henri Dupont, 23 ans, du rang St-Charles à Pointe du Lac, est revenue d'elle-même au foyer au cours de la journée d'hier. Elle se portait bien, semble-t-il.

Mme Dupont avait dit à son mari qu'elle allait jouer aux cartes, en quittant le foyer dimanche dernier.

Maintenant qu'elle est de retour, la Sûreté municipale de Trois-Rivières ne désire plus d'information à son sujet.

La jeune femme blonde rentre au foyer

C'est un secret polichinelle

Un membre de la force constabulaire de Trois-Rivières doit donner des cours au nouvel Institut de police du Québec qui ouvrira ses portes le 16 juin prochain. C'est le directeur de l'Institut qui l'a fait savoir aux membres du Rotary de Trois-Rivières.

L'état lamentable de la chaussée du pont Duplessis sera-t-il toujours un piètre souvenir du fondateur de l'Union nationale? L'automobiliste qui utilise régulièrement cette traverse routière comprendra facilement l'affusion aux chocs, aux chaos, aux détours, aux sauts, aux reculs, aux cassures, aux lenteurs, que rencontre le chef d'un parti politique dans sa vie!

L'atmosphère intime qui règne dans les municipalités à population peu élevée revêt parfois un caractère des plus pittoresques. Polichinelle en a encore eu la preuve cette semaine au palais de Justice... "Moi et mes confrères attendions dans une autre pièce", a témoigné un brave résident de Saint-Narcisse, qui racontait sa soirée passée au détachement de la Sûreté provinciale de Sainte-Anne de la Pérade avec plusieurs de ses voisins. Existe-t-il à Saint-Narcisse une confrérie dont nous ignorions l'existence?

Le ménage Samuel Brisson et Françoise Gaudet-Smet travaille merveilleusement en équipe. D'habitude, Madame écrit et Monsieur peint. Mais Madame peint aussi et la Caisse Populaire Sainte-Madeleine-Sophie, boulevard Henri-Bourassa, à Montréal, a organisé une exposition conjointe de leurs tableaux, commencée le quinze avril et qui durera jusqu'au neuf mai. Serait-il possible d'espérer voir cette exposition dans notre ville?

À VENDRE

(Sans intermédiaire)
Bungalow, construction 4 ans, sous-sol fini avec bar, salle de bain accessoires couleur. INCLUS: laveuse et sècheuse, poêle et four-neau encastré, tentures, accessoires d'éclairage. Terrassement. Arbustes. Situé coin de rue. 5 pièces, 3 chambres. Prêt S.C.H.L. à 6 1/4%, remboursement \$116.00 (toutes taxes incluses).

Pour visiter: 58, rue Champlain, Plateau Lafontaine, Cap-de-la-Madeleine.

Durant ces deux jours le consul général des Etats-Unis rendra visite au président du journal Le Nouvelliste, M. Eric Ferrat, ainsi qu'à M. Henri Audet, président de CKMTV.

Expérience de rencontres étudiantes dans la région de Sorel

SOREL (L.B.) — C'est lors du dernier congrès provincial des directeurs de pastorale que le directeur du service de la pastorale à la Commission scolaire régionale Carignan a fait part de l'expérience de rencontres étudiantes comme elles se déroulent dans la région de Sorel.

L'abbé Maurice Salvail a défini cette rencontre-réflexion comme étant "une journée durant laquelle, avec l'aide du titulaire du groupe, une trentaine d'élèves se retirent dans un endroit calme, de campagne, et s'adonnent à une réflexion adaptée à leur âge: réflexion sur leur vie humaine et chrétienne".

On sait déjà qu'un ancien noviciat, propriété des Pères des Sacré-Coeurs, situé à 7 milles de la ville, entouré d'un petit bosquet et passablement éloigné des voisins, est un endroit commode et accueillant. Le directeur du service de la pastorale paie les frais de location, d'entretien de la maison et le transport par autobus.

L'abbé Salvail a tenu à préciser ceci: "La direction générale des écoles, dont nous avons invité un membre ou l'autre à un moment donné, y compris le directeur général des écoles, se montre favorable à ces rencontres. Les directeurs et directrices consentent facilement aussi

à faire face aux inconvénients que ces journées peuvent causer dans leur école. Les professeurs titulaires participent avec enthousiasme et échantonnent ordinairement avec des collègues les périodes qu'ils auraient à donner dans d'autres groupes".

Il a ajouté: "Ces journées-rencontres sont possibles, cependant, même en Secondaire I et II déclassés, parce que les élèves sont groupés de façon à ce qu'ils soient à peu près toujours dans les mêmes groupes et cela tout en respectant leur rythme d'apprentissage. Par exemple les R 3 en français sont avec les R 3 en mathématiques".

Le directeur du service de la pastorale à la Commission scolaire régionale Carignan a terminé son exposé par ces mots: "Nous sommes conscients cependant que ces journées-rencontres deviendront difficiles dans une école polyvalente de 3 000 élèves, où il y aura: déclassement, rythme d'apprentissage, promotion par matière, exploration technique... Nous étudions une façon de grouper les élèves qui permettrait à une trentaine d'entre eux par exemple de se séparer de l'ensemble, sans trop d'inconvénients. Il faut avouer que, malgré certains efforts la solution n'est pas encore trouvée".



(Photo Pierre Wibaut)

PLUSIEURS PERSONNALITÉS ONT assisté, ces jours derniers, à l'inauguration d'un nouveau service à la Coopérative agricole du Lac St-Pierre, à Nicolet. Ce service est celui de l'épandage de l'engrais chimique en vrac et de l'azote liquide. Sur la photo, de gauche à droite, MM. Rémi Raiche, maire de Nicolet; Clément Vincent, député

du comté et ministre de l'Agriculture et de la Colonisation; Réal Gendron, directeur-général de la Coopérative agricole du Lac St-Pierre; Roger Courchesne, président de la coopérative; et Georges-Etienne Turcotte, directeur-général de la Coopérative fédérée de Québec.

Le siège social est à Nicolet

La Coopérative agricole du Lac St-Pierre offre un nouveau service

NICOLET (R.L.) — Plusieurs invités de marque ont pris part aux cérémonies qui marquent ces jours derniers, l'inauguration d'un nouveau service offert par la Coopérative agricole du Lac St-Pierre, dont le siège social est à Nicolet.

Les cultivateurs de la région seront alors heureux d'appren-

dre que leur coopérative peut maintenant leur offrir le service d'épandage d'engrais chimique en vrac et d'azote liquide. Plusieurs d'entre eux ont répondu à l'invitation faite par cette société coopérative et ont été à même de constater le progrès de l'entreprise, dont ils sont les bénéficiaires.

Parmi les personnalités présentes à cette cérémonie, on remarquait le ministre provincial de l'Agriculture, l'honorable Clément Vincent, également député du comté, ainsi que MM. Roland Pigeon et Georges-Etienne Turcotte, respectivement président et directeur-général de la Coopérative Fédérée

de Québec.

C'est M. le curé Pierre-Paul Lefebvre, curé de la paroisse de la Cathédrale, à Nicolet, qui a procédé à la bénédiction de l'endroit, tandis que M. Vincent, de son côté, inaugurerait le nouveau service en question.

M. Donat Grégoire, coordonnateur du bureau régional du ministère de l'Agriculture, était présent à cette fête. M. Rémi Raiche, maire de Nicolet, assistait également à la cérémonie et il a aussi été invité à prendre la parole, tout comme les autres invités de marque, en qualité de premier magistrat de la ville.

Le groupe a eu l'opportunité de visiter les emplacements de la Coopérative agricole du Lac St-Pierre, après quoi il s'est dirigé vers le Centre catholique de Nicolet pour les allocutions de circonstance.

Les cérémonies se sont terminées par une dégustation de vin et fromage.

La Coopérative agricole du Lac St-Pierre, outre Nicolet, compte des succursales à Gentilly, St-Zéphirin, Notre-Dame du Bon Conseil, M. Réal Gendron, de Baieville, en est le directeur-général.

Dans la région de Sorel

Congrès annuel du Conseil central des syndicats nationaux

SOREL (L.B.) — Le Conseil central des syndicats nationaux de Sorel, qui groupe quelque 5 000 travailleurs de la CSN, tiendra son congrès annuel vendredi et samedi, les 2 et 3 mai, à la salle des syndicats à Tracy. Ces assises seront présidées par M. Maurice Jean.

Il sera particulièrement question du "deuxième front", un projet de la CSN qui veut sensibiliser ses membres aux problèmes par l'étude des besoins de la population et la participation des gens aux solutions qui s'im-

posent. Les dirigeants syndicaux soulignent que l'action syndicale s'est particulièrement attachée jusqu'à maintenant aux augmentations de salaire et aux conditions de travail de ses membres. Ils réalisent que cette action n'est pas suffisante et qu'elle ne résout pas tous les problèmes des travailleurs.

Au cours de ce congrès annuel, les membres de la CSN de la région de Sorel procéderont à l'élection des officiers de l'exécutif pour la prochaine année.

Les deux ecclésiastiques ne peuvent plus surveiller les élèves le midi

NICOLET (R.L.) — Depuis le mois de septembre 1968, la Commission scolaire de Nicolet avait à son service deux ecclésiastiques qui effectuaient la surveillance des élèves, au nombre de 150 environ, durant leur heure de diner.

Ils organisaient pour eux deux jeûnes appropriés à leur âge. Afin de faciliter cette organisation, la direction de l'école, en collaboration avec les commissaires et l'oeuvre des loisirs, avait réussi à mettre à leur disposition l'arène de Nicolet. Les jeunes pouvaient pratiquer le patin et le ballon sur glace.

Cependant, depuis le 30 avril le contrat que la Commission

scolaire avait avec eux s'est terminé pour faire place à la période des vacances. Pour combler la perte de ces deux ecclésiastiques, la municipalité scolaire de Nicolet est présentée à la recherche de deux personnes qui seraient prêtes à offrir leur service pour faire cet ouvrage durant l'heure du diner.

Les deux postulants doivent être disponibles à tous les midis, du lundi au vendredi.

Il semble au départ, qu'il ne sera pas facile de remplacer les deux ecclésiastiques qui doivent effectuer leur travail ailleurs, durant la période annuelle de vacances.

Lors de l'assemblée générale annuelle

M. Jean Groulx élu président de la Fédération des loisirs du diocèse

SOREL (L.B.) — M. Jean Groulx de Sainte-Anne-de-Sorel a été élu président de la Fédération des loisirs du diocèse de Saint-Hyacinthe, ou Fédération des loisirs Richelieu-Yamaska à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de cet organisme. M. Groulx remplace M. Fernand Gagnon, démissionnaire, après six ans de collaboration aux activités de la Fédération.

MM. Jean-Claude Lavallée de Sorel et Robert Séguier de Farnham, ont été élus vice-présidents. MM. Jean-Paul Grimaud de Douville et Roch Morin de Saint-Hyacinthe, ont été nommés trésorier et secrétaire.

Les autres membres du conseil d'administration sont MM. René Faubert, Acton Vale; Simon Bérubé, Notre-Dame de Stanbridge; Claude Larose,

Saint-Antoine-sur-Richelieu; Yo-land-Paul Ferland, Granby; Marcel Beaugregard, Rougemont; Agnès Ménard, Saint-Paul d'Abbotsford; Jean Ribes, Sainte-Anne-de-Sorel; et Mme Gisèle Kerry, Saint-Gregoire.

"La Fédération régionale sera la plaque tournante de l'organisation des loisirs dans le Québec". C'est en ces termes que M. Pierre Dupeppe, commissaire à la Jeunesse, a illustré le rôle de la Fédération régionale des loisirs tel qu'il est envisagé par les dirigeants du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

L'organisation régionale est essentielle dans le cadre de la politique de décentralisation, de dialogue et de participation du Haut-Commissariat. M. Dupeppe a précisé que dans la réalisation de ses rôles principaux de

planification, de coordination, d'éducation et d'exécution, la structure régionale sera autonome tant dans la poursuite de ses objectifs que dans l'engagement de son personnel, il a cependant insisté pour que l'administration soit efficace et que le personnel soit compétent.

Le Commissaire à la Jeunesse s'adressait aux délégués des organismes affiliés à la Fédération des loisirs Richelieu-Yamaska, lors du banquet de clôture de l'assemblée générale de cet organisme.

Environ 150 personnes, venues de tous les coins du diocèse de Saint-Hyacinthe, ont participé à ces assises et grâce à leur participation, plusieurs problèmes qui se posent aux organisateurs de loisirs devraient être solutions.

A l'enfance inadaptée

Les instituteurs veulent sensibiliser les parents aux problèmes que doivent affronter leurs enfants

SOREL (L.B.) — Les instituteurs de l'enfance inadaptée de la Commission scolaire régionale Carignan veulent sensibiliser les parents aux problèmes que doivent affronter les enfants.

Ils ont déjà étudié le rôle du policier éducateur avec un expert de la police de Montréal, lors d'une soirée conférence au Centre culturel de Tracy. Ils présentent cette fois un film intitulé "Les déarrois de l'élève Toerless", qui montre les problèmes des jeunes.

L'éducation des enfants est cher aux enseignants de l'enfance inadaptée, auront la chance, le 5 mai prochain, à 19h30, au Centre culturel de Tracy, de se rencontrer, et de discuter, après avoir visionné le film "Les déarrois de l'élève Toerless".

Le film fait voir qu'il est possible de fausser l'éducation des enfants, et cela, par simple passivité devant les problèmes qu'ils doivent affronter.

Mme Claire Coll, vice-présidente de la Fédération des Associations parents-maîtres de la régionale Carignan, à l'instar du professeur Hudon, l'un des organisateurs de cette activité, lance une invitation aux parents de la région de Sorel à ne pas manquer de voir ce film. "Ne soyons pas de ceux qui auront des reproches à se faire, car en définitive, nos enfants comptent sur nous pour les guider, même s'ils ne nous le disent pas".

Mme Coll souligne également qu'il faut encourager nos professeurs qui ne ménagent rien pour faire de nos enfants des adultes accomplis.

"Encourageons les professeurs de l'enfance inadaptée et donnons-nous rendez-vous le 5 mai au soir au Centre culturel".

Des cours à la disposition des enseignants

SOREL (L.B.) — La Commission scolaire régionale Carignan vient d'approuver des cours, d'une durée de 15 heures, donnés dans la dernière semaine du mois d'août, et qui porteraient sur la méthodologie du nouveau programme-cadre pour l'enseignement du français.

Mlle Madeleine Dwane, dont les expériences à la Commission scolaire régionale des Milles ont servi de base à la conception du nouveau programme, viendra rencontrer les professeurs sur place.

La commission scolaire régionale attache une grande importance à ces cours qui permettront une expérimentation valable du nouveau programme dans les classes de deuxième année du cours secondaire. Des expériences plus isolées pourraient être également tentées aux autres niveaux.

A l'école secondaire

Les spécialités en grand nombre dans les ateliers

SOREL (L.B.) — La Commission scolaire régionale Carignan vient de passer une résolution approuvant la liste totale des spécialités pour les ateliers de l'école secondaire Fernand-Lefebvre, actuellement en construction à Sorel.

Cette liste comprend, au niveau des métiers, les options suivantes: réfrigération et climatisation, construction, soudure, mécanique automobile, appareils électroniques, électricité (montage et contrôle), mécanique d'ajustage, mécanique d'en-

tretien, dessin publicitaire et le métier de vendeur-étalagiste.

Au niveau de l'initiation au travail, on retrouve les options suivantes: menuiserie (meuble), débouillage et peinture, reliure, couture industrielle, art culinaire, couture domestique, soins de beauté et tenue de maison.

On remarquera que ces diverses occupations s'adressent tantôt aux jeunes filles, tantôt aux jeunes gens, et parfois aux élèves des deux sexes.

Le CEGEP fait des démarches en vue d'obtenir quatre options professionnelles

SOREL (L.B.) — Le CEGEP de Saint-Hyacinthe poursuit ses démarches auprès du ministère de l'Éducation pour l'obtention de l'ouverture de quatre nouvelles options professionnelles.

Il s'agit des options: informatique, action sociale, techniques de laboratoire médical et techniques agricoles.

La corporation a déjà reçu l'appui de plusieurs organismes dans sa requête, dont l'Association de parents de la région de l'Yamaska. L'Association a fait parvenir une lettre au ministère de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal; elle y signale la nécessité pour les jeunes de la région d'avoir un éventail assez vaste d'options professionnelles répondant aux besoins du milieu.

Informatique

L'abbé Guy Daudelin, directeur des services pédagogiques, a communiqué la possibilité quasi certaine d'offrir tout au moins la 1ère année de l'option "Informatique", en 1969-70, à Saint-Hyacinthe.

Cette communication a été faite aux membres de la corporation à la dernière réunion régulière.

Ceci découle de rencontres avec les représentants du ministère.

Il n'est pas certain toutefois que le CEGEP pourra dispenser "informatique II".

Actuellement treize CEGEP offrent l'option "informatique", mais ils ne peuvent satisfaire que partiellement les besoins du marché du travail.

Laboratoire médical

L'association des employés de laboratoire médical est d'avis que dans le sens classique du

terme il existe peu de débouchés dans le moment.

La corporation adressera, afin de préciser sa définition de technique de laboratoire médical, une lettre au Gouvernement.

Le CEGEP a une vue plus large quant aux possibilités de travail.

La corporation appuiera sa demande sur la construction d'un nouvel hôpital à Saint-Hyacinthe et sur les autres possibilités de débouchés dans la région.

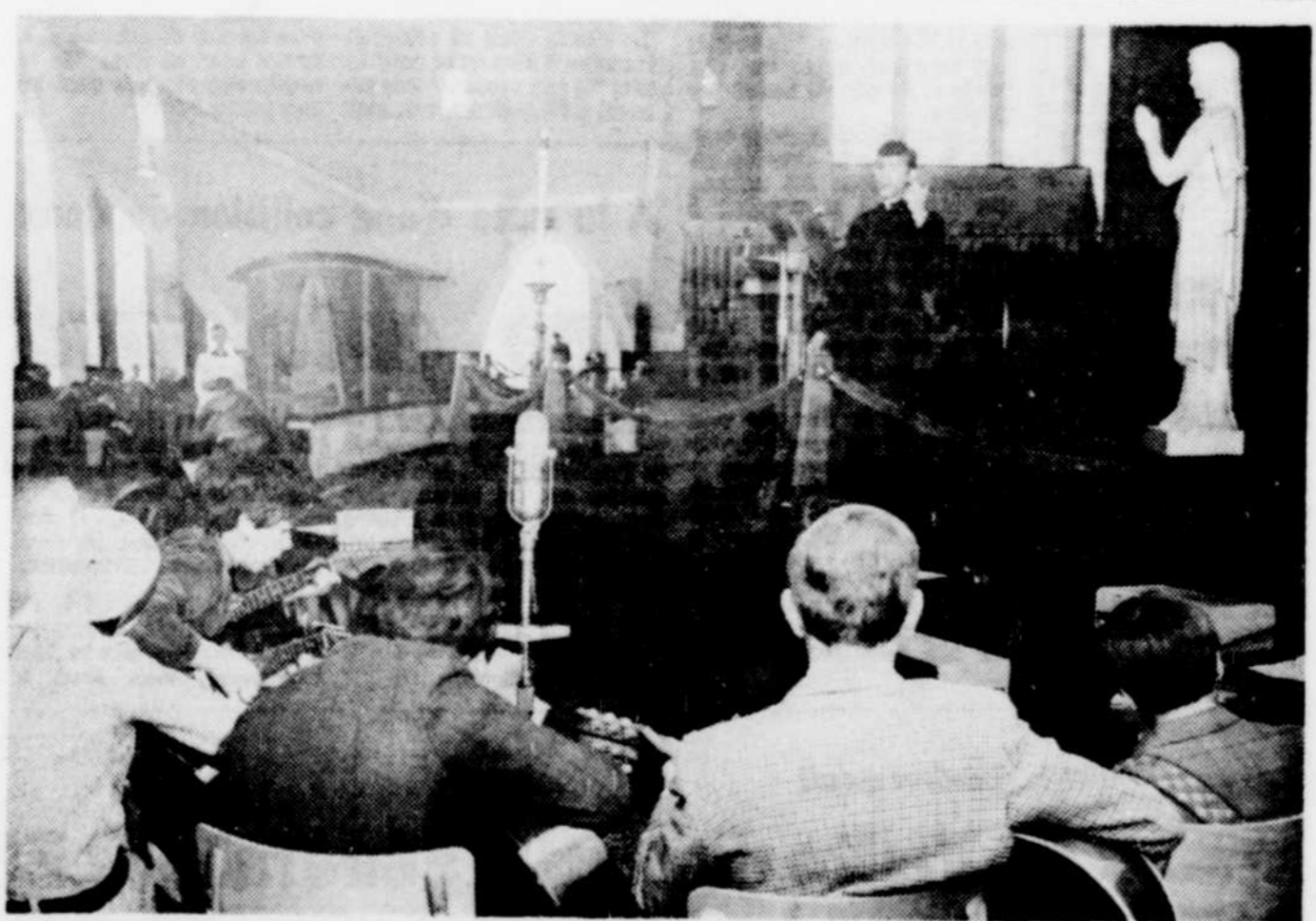
Nouveaux cours à l'école Fernand-Lefebvre

SOREL (L.B.) — La Commission scolaire régionale Carignan, siégeant sous la présidence de M. Fernand Lefebvre, vient d'accepter de dispenser un nombre imposant de concentrations commerciales à l'école secondaire Fernand-Lefebvre et chez les élèves de la cinquième année du cours secondaire, en 1969-1970.

La commission scolaire régionale a, par la même occasion, demandé l'autorisation de la direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire du ministère de l'Éducation pour dispenser ces concentrations.

Ces cours porteront sur la formation économique et commerciale et la formation commerciale professionnelle.

Les jeunes gens et jeunes filles qui fréquenteront ces cours se destinent à devenir sténodactylo, secrétaire de services, secrétaire médicale, commis comptable ou attaché à l'informatique.



(Photo Pierre Wibaut)

Messe rythmée à la Cathédrale de Nicolet

IL Y A "MESSE RYTHMÉE" à la Cathédrale de Nicolet depuis déjà une couple de semaines et la nouvelle formule semble plaire à plusieurs paroissiens qui se rendent en grand nombre à cet office dominical. Les instruments modernes, tels que guitares et batteries, ont fait place à l'orgue traditionnel. Les jeunes musiciens, avec cette musique envoûtante et entraînante, créent en quelque sorte une toute autre atmosphère avec des airs nouveaux. Sur

la photo, au premier plan l'ensemble des musiciens installés en avant de la nef, qui s'exécutent sur les ordres du prêtre. Ce dernier invite tous les fidèles à chanter les louanges du Seigneur sur des airs nouveaux. L'expérience des deux dernières semaines a été très concluante de sorte qu'il y aura une messe rythmée à la Cathédrale de Nicolet, tous les dimanches, à midi.

Courrier Sud

Le conseiller Antoine Langlois a été nommé maire suppléant de la ville de Tracy, lors de la dernière assemblée ordinaire du conseil. Il remplace à ce poste, le conseiller Fernand Joly qui a rempli cette fonction au cours des derniers trois mois. Comme maire suppléant, M. Langlois est autorisé, en l'absence du maire, à signer les chèques et autres documents de la ville.

Le Ciné-CEGEP du campus de Sorel-Tracy a présenté mercredi soir, deux films des plus intéressants, produits par l'Office du Film du Québec. La venue au Québec du général de Gaulle, en juillet dernier constitue le sujet du premier court métrage, alors que le second est consacré au poète canadien Emile Nelligan, réalisé également par le jeune cinéaste québécois, Claude Fournier.

Le Music-Hall des Ados "Thoumour en chansons" que les gens de la région de Sorel ont eu l'occasion d'apprécier au Centre culturel de Tracy, il y a quelques semaines, sera présenté au Centre culturel de Farnham, dimanche le 11 mai prochain. Ce spectacle est sous la direction de Mlle Jocelyne Cournoyer.

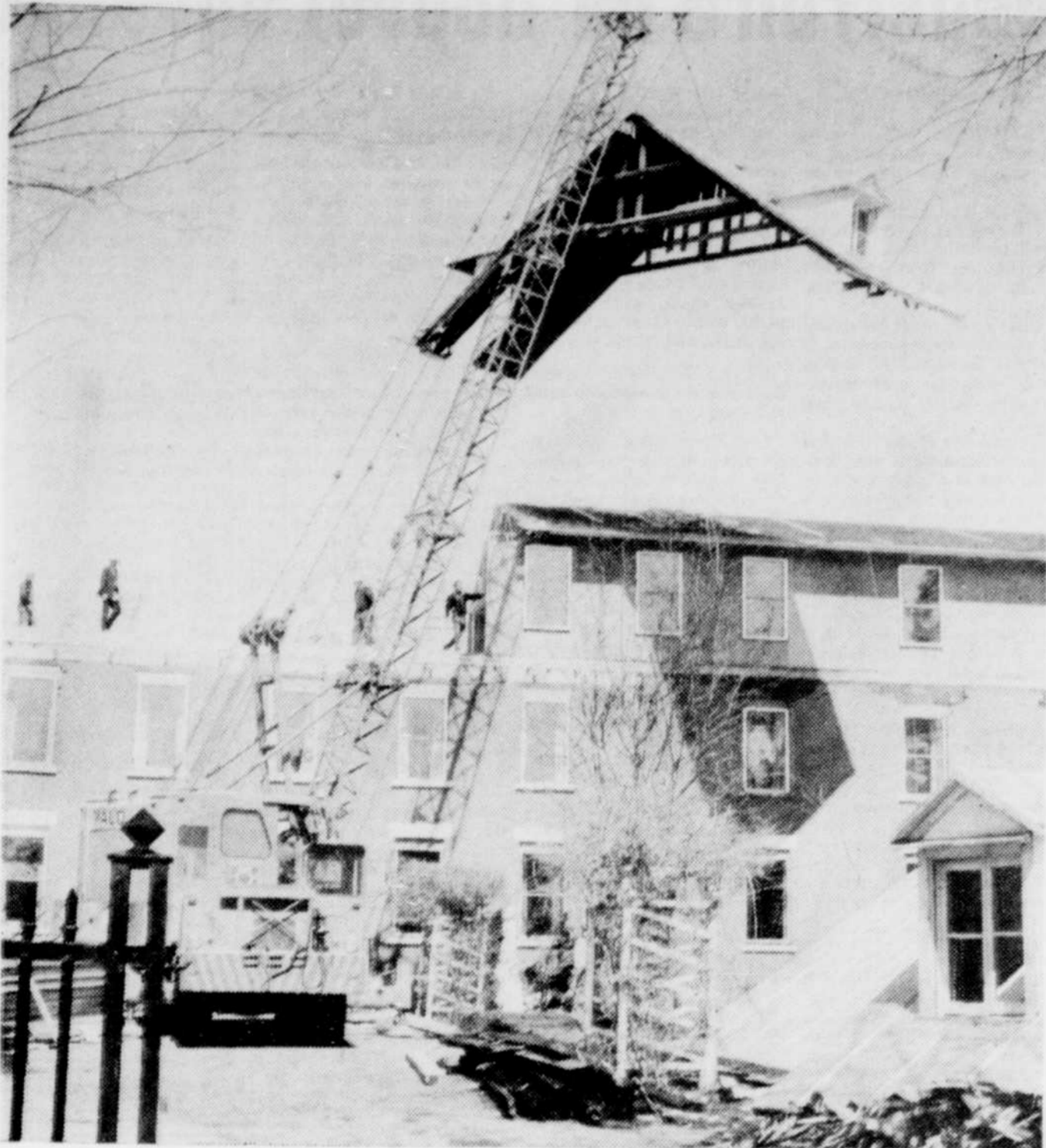
Le Grenier de l'Estrie présentera "Amoureuse", samedi le 3 mai à l'Auditorium du Centre culturel de Tracy. "Amoureuse" est une mise en scène de Robert Séguier qui, dans le domaine du théâtre, a plus de 20 ans d'expérience.

Du 4 au 11 mai, le public de la région pourra admirer des oeuvres d'art des Ateliers Fauré, évaluées à plus de \$75,000 et comprenant des tableaux et des gravures. Cette exposition d'œuvres sur cuivre de Limoges (France) sera ouverte au grand public gratuitement de midi à 10h, le soir, au Centre culturel de Tracy.

Pour vous abonner au journal
LE NOUVELLISTE,
vous adresser à 97, St-Paul.
Tél.: 756-8311

LE NOUVELLISTE

Joliette, jeudi le 1er mai 1969



LE PREMIER MAI, ON DEMENAGE. La tradition est respectée dans la majorité des endroits de notre belle province. Ayant demandé à notre photographe d'illustrer le déménagement, voici ce qu'il nous a rapporté. On procède au

déménagement de la toiture du couvent des sœurs du Saint-Coeur de Marie, mais ce n'est pas pour un autre endroit. En effet, on rajoute un étage et on repose la toiture.

(Photo Léon Savard)

Plusieurs modifications

Le conseil municipal donne suite aux suggestions du comité de toponymie

JOLIETTE (C.V.) — Les membres du conseil municipal ont approuvé, lors de leur dernière assemblée, le règlement no 717, faisant suite à l'avis de motion qui avait été donné à la séance du 3 mars et baptisant certaines rues de la cité de Joliette.

Le règlement donne un nom à quatre parcs, deux places et un boulevard. Il amende aussi ces règlements antérieurs en prolongeant certaines rues ou en changeant le nom de l'une d'elles.

Les places qui sont affectées seront appelées: Parc Marsolais, Parc Lapalme, Parc Soeur Hermias, Parc Désilets, Place et rue Belair, Place Lalande, Boulevard Firestone, rue Perreault, rue Godin, rue Dufresne et l'avenue Querbes.

Voici le texte officiel de chacun des articles du règlement No 717.

PARC SOEUR HERRIMINE

EN L'HONNEUR de Révérende Soeur Hermias, religieuse de la Communauté des Sœurs de la Providence, née Porphelia Ferland, fille de Henri Ferland et de Georgianna Henault de Ste-Elisabeth qui voua sa vie au service des vieillards puisqu'elle passa 54 ans à diriger l'Hospice des vieillards St-Eusebe de Joliette et qui en plus de cette oeuvre gigantesque devait se dépenser à la visite des pauvres, et au soulagement des misères humaines spécialement à la protection des orphelins, en un mot une vie de sacrifices et de dévouement vouée à la communauté jolietaine, il est ordonné que le parc du cadastre officiel de la paroisse de St-Paul et situés de la rue De Lanudière à la Place Henri-Dunant, prenne le nom à l'avenir de "PARC SOEUR HERMIAS".

dépendait de la municipalité de St-Paul et qui est devenu à la suite d'annexion rattaché au territoire de la Cité de Joliette, lesdits Wilfrid et Anatole Belair ayant contribué largement au développement de cette partie de la cité de Joliette en donnant les terrains nécessaires à l'ouverture des rues qui forment aujourd'hui un secteur en plein développement, il est ordonné que la rue formée par les lots 429-36, 429-105, 419-40, 419-46, 418p et 415p du cadastre officiel de la paroisse de St-Paul entre la rue Beaudry et la route de ceinture projetée, soit à l'avenir désignée sous le nom de "Rue Belair". Il est également ordonné que la place formée des lots 419-46p et 419-40 du cadastre officiel de la paroisse de St-Paul, soit désignée à l'avenir sous le nom de "PLACE BELAIR".

Place Lalande

EN L'HONNEUR de Mlle ALICE LALANDE dit Latreille née à Joliette le 6 février 1913 du mariage de Joseph Aldéric Lalande dit Latreille et de Marie-Anne St-Denis, qui fit ses études chez les Sœurs St-Coeur de Jésus et de Marie et à la Congrégation Notre-Dame de Joliette, cette dernière se qualifia comme sténographe judiciaire officielle et commerciale pour débiter ensuite comme employée à l'Institut de Biologie de l'Université de Montréal et pour ensuite enseigner une année ou deux dans un collège privé. En 1946 après avoir passé avec succès les examens d'admission à l'Organisation des Nations-Unies de New-York, elle y travaille avec la mission de surveillance de l'ONU en Palestine et c'est à ce moment que le Comte Bernadotte fut assassiné et elle revint pour un court séjour à New York d'où elle repartira pour différentes missions de l'Organisation des Nations-Unies pour Gaza, pour le Congo et c'est au cours d'un voyage alors qu'elle accompagnait comme secrétaire M. Doug Hammansjold, secrétaire-général des Nations-Unies pour rencontrer le général Tschombé pour faire des propositions de paix, qu'elle périt dans l'accident d'avion à Ndola, Rhodésie du Nord avec ses 16 autres compagnons d'infortune le 18 septembre 1961. Ses restes mortels furent ramenés au Canada le 30 septembre alors que ses funérailles eurent lieu à Terrebonne Heights où l'abbé Albert Lalande son frère était curé. Elle fut inhumée au cimetière de la Côte des Neiges dans le terrain familial.

Pour tout ce qui précède: il est ordonné que la rue formée des lots 420-113, 419-26p, 419-21p, 418-1p, 418p et 419p, du cadastre officiel de la paroisse de St-Paul et situés entre le lot nos 420-105 et 419-39, soit désignée à l'avenir sous le nom de "RUE LALANDE". Il est également ordonné que la place formée par les lots 419-26p et 419-21p, soit désignée à l'avenir sous le nom de "PLACE LALANDE".

BLVD FIRESTONE

Pour souligner la venue à Joliette de l'usine FIRESTONE TIRE AND RUBBER CO. OF CANADA LIMITED, le conseil de la cité de Joliette désigne le boulevard formé par les lots 78p, 79p, 80p, 81p, 82p et 83p du cadastre officiel de la paroisse St-Charles Borromée, et situés entre la rue Gauthier et la route de ceinture, soit désigné à l'avenir sous le nom de "BOULEVARD FIRESTONE".

SECT. II - AMENDEMENTS

1. — Le règlement no 551 de la cité de Joliette désignant la rue Perreault est amendé dans sa désignation pour y ajouter et ajouter les subdivisions 142 et 147 du lot originaire 434 du cadastre officiel de la paroisse de St-Paul servant de prolongement à ladite rue Lepine.

2. — Le règlement no 699 de la cité de Joliette désignant la rue Dufresne est également amendé en ajoutant dans la désignation la subdivision 100 du lot originaire 420 du cadastre officiel de la paroisse de St-Paul, servant de prolongement à ladite rue Dufresne jusqu'à l'intersection de la rue Belair.

3. — Le règlement no 440 de la cité de Joliette désignant l'Avenue Querbes, est amendé en changeant le nom d'Avenue Querbes pour celui de "Boulevard Base-de-Roc", définissant ainsi la partie du Pont des Dalles aux anciennes limites de la cité de Joliette avec le lot no 16p et en plus toute cette partie de rue faisant maintenant partie de la Cité de Joliette et s'étendant au lot no 16p jusqu'aux limites sud actuelles de la Cité de Joliette connues auparavant sous le nom de Chemin Base-de-Roc et intégrant au cadastre officiel de la paroisse St-Charles Borromée".

M. Bernard Dusseault au club Richelieu

Détruire est l'objectif de la Nouvelle Gauche Etudiante

par Claude VAILLANCOURT

JOLIETTE — Parlant au nom du président de la Chambre de Commerce provinciale, M. Roger Bourgon, le directeur adjoint de cet organisme, M. Dusseault, a traité d'une question fort d'actualité, la contestation, celle des étudiants surtout, qu'il appelle, selon un article de Gene Bradley, tiré du "Harvard Business College", la Nouvelle Gauche Etudiante.

M. Dusseault a qualifié la période dans laquelle nous vivons de "période de nervosité et de tension" particulièrement sur le plan socio-politique. C'est en se rapportant aux tristes et coûteux événements qui se sont produits il y a quelque temps à l'Université George Williams que cette personnalité de la Chambre de Commerce provinciale a traité de son sujet.

M. Dusseault a mentionné que la Nouvelle Gauche Etudiante, était animée par une philosophie nihiliste visant la destruction du système économique-social dans lequel nous vivons. "Détruire est donc l'objectif des jeunes, de dire M. Dusseault". On en arrive à les convaincre sérieusement que c'est la chose à faire en leur soulignant toutes les imperfections de notre système.

M. Dusseault a poursuivi en disant qu'on amplifiait à dessein ces imperfections, qu'on contorsionnait les faits, qu'on montrait constamment l'autorité comme un monstre cherchant sans cesse le pouvoir et l'argent par tous les moyens.

Des gens à l'aise

Tout en déclarant que ces jeunes étaient sincères, le direc-

teur adjoint de la Chambre de Commerce provinciale s'est alors posé la question à savoir qui sont ces gens, d'où venaient-ils et par qui étaient-ils inspirés?

M. Dusseault qui parlait au nom de son président a déclaré qu'au Québec ce groupe était composé tout comme aux Etats-Unis, d'étudiants provenant de toutes les couches de la société, probablement de familles que l'on peut considérer à l'aise.

L'inspiration de tout ce beau monde est prise à même les écrits de Marx, Lenine, Mao et de Herbert Marcuse, M. Dusseault est toutefois d'avis qu'ils ne sont pas à la solde de parti politique ou d'une puissance étrangère.

"Il est vrai qu'ils s'inspirent des philosophies communistes et socialistes, de poursuivre le confédéric, mais ils renient ces régimes".

On s'est ensuite posé la question de la réaction devant ce phénomène international. Comment remédier à ces maux?

Indiquant par la suite qu'il ne fallait pas placer tous les étudiants dans le même panier, le confédéric a rappelé que le meilleur remède se trouvait dans le dialogue, dans le fait qu'il fallait croiser le fer sur le plan des idées avec cette majorité de jeunes qui a soit d'appréhender mais qui n'a que dédain pour ceux qui ont peur de lui faire face et de répondre franchement à ces questions". La communication avec les jeunes et avec leurs professeurs est aux yeux du confédéric le meilleur moyen pour remédier à la situation.

Parlant de professeur, M. Dusseault a mentionné qu'un

grand nombre de ceux-ci ignorent les applications concrètes que leurs étudiants feront de la science qu'ils enseignent.

Le directeur adjoint a souligné qu'il fallait prendre le temps de faire ces choses. Il a indiqué deux difficultés qui se présentaient: 1. Trouver ceux qui sont les plus habiles à communiquer la pensée juste, les convaincre à faire face aux auditeurs de jeunes et supporter leurs efforts par tous les autres

moyens de communication mis à la disposition.

2. Il faut que les adultes conscients du problème se convainquent de l'importance de cet effort et qu'ils apprécient notre système.

M. Dusseault a mentionné le fait que certains individus font la manchette des journaux avec du sensationnel et que conséquemment, il fallait faire des contacts directs, du dialogue, pour solutionner ce problème.



(Photo Léon Savard)

M. RENE VENNE, MAIRE du village de Crabtree s'est dit très enchanté des transformations qui ont été annoncées par la compagnie Scott Paper. Il a mentionné que Crabtree entre dans un nouvel essor économique.

L'Australie serait sur le point d'acheter du Canada une usine d'énergie nucléaire

MELBOURNE (PA) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada, M. Jean-Luc Pépin, a laissé entendre clairement hier que l'Australie pourrait être sur le point d'acheter du Canada une usine d'énergie nucléaire.

M. Pépin a déclaré au cours d'une conférence de presse, peu après son arrivée de Sydney, que l'Australie pourrait s'intéresser aux énergies nucléaires, très bientôt. Il a ajouté que le Canada est intéressé à construire un réacteur nucléaire en Australie, "avec la pleine participation de la Commission australienne d'énergie atomique et des industriels australiens".

L'investissement de Crabtree

Vers une plus grande expansion

JOLIETTE (C.V.) — "C'est le fait même des services municipaux".

Le maire de Crabtree a poursuivi en mettant en relief les récompenses régionales de cette usine qui emploie actuellement 510 employés et qui versent plus de \$3 millions en salaires.

"Ces chiffres, de dire M. Venne, vont augmenter en valeur et en nombre lorsque les travaux seront terminés vers la fin du mois de novembre 1968.

M. Venne a également rappelé la confiance que cette industrie avait en Crabtree et a souligné la collaboration des dirigeants.

Il a déclaré en outre que "ces projets vont nécessairement contribuer à accroître l'expansion de cette municipalité et par

Les détectives enquêtent sur deux explosions survenues au CEGEP Maisonneuve

MONTREAL (PC) — Les détectives de l'escadron antiterroriste de la police de Montréal font enquête sur les deux explosions survenues mardi après midi, vers 17h.15 dans deux salles de toilette du CEGEP Maisonneuve, rue Sherbrooke.

Les dégâts matériels résultant de ces explosions causées par des produits chimiques lancés dans l'eau du bol de toilette, sont peu élevés. Dans la salle de toilette du deuxième étage, l'eau seulement a été projetée au plafond. Cependant, au quatrième étage, la réaction chimique a fait éclater le bol de toilette.



LE BUREAU DE DIRECTION de la Caisse Populaire Saint-Pierre de Joliette a dévoilé le programme des manifestations qui seront prévues lors du 25e anniversaire de fondation de la Caisse populaire Saint-Pierre, de Joliette.

Nous reconnaissons sur la photo, le gérant de la Caisse, M. Gabriel Johnson, M. Roland Rivest, président et M. S. Sylvestre, vice-président.

Les loisirs à Joliette

- Centre de loisirs:**
7:00 p.m.: Cours de natation Jasette Desrosiers.
Cours pré-natal
7:30: Pratique de Judo.
Badminton
8:00 Bain public
9:30 p.m.: Bainpublic.
- 9:30 p.m.: Cours de natation Gilles Joly.
- Bibliothèque:**
Adultes:
9:00 a.m. à midi
1:00 p.m. à 6:00 p.m.
7:30 p.m. à 9:30 p.m.
- Enfants:
4:00 p.m. à 6:00 p.m.
- Aréna:**
7:00 p.m.: Tennis intérieur. Ouvert gratuitement de 7:00 à 10:30 h. p.m.

Importante décision à la Seigneurie

LOUISEVILLE (M.B.) — L'assemblée générale, et de la direction et des actionnaires de la Seigneurie de Grand-Pré, convoquée pour mercredi, le 30 avril, à 20h., constituera un événement capital dans la poursuite future des activités, pour ce club social, situé dans le secteur nord-ouest de la paroisse.

On sait qu'un éboulement désastreux s'est produit, au cours d'avril, à proximité du club, y faisant des dommages considérables, mais la bâtisse elle-même, malgré tout, en aura pas été avariée, comme on aurait pu le croire.

La réunion de ce soir, dans son ensemble, permettra de recevoir les idées et suggestions de tous et chacun, et de tracer une ligne de conduite quant aux projets futurs de cet organisme, qui compte en plus de la construction, un curling, et aussi un "9" trous de golf.

Le président du Club de la Seigneurie de Grand-Pré, M. Robert Ricard, semble très optimiste quant aux réalisations qui s'opéreront, en vue de la continuité des activités, et le tout se décidera lors de cette rencontre entre direction et actionnaires.



UN INCENDIE S'EST DÉCLARÉ dans la voiture de Mme Marcel Beaumier mardi après-midi. La voiture était stationnée dans le garage situé à l'arrière de la demeure dans le Rang York à Saint-Barthélemy. Les pompiers de Saint-Barthélemy ont rapidement maîtrisé le feu après qu'un voisin, M. Maurice Brûlé, avec un tracteur eût tiré la voiture en flammes du garage. Les dommages sont estimés à environ \$6,000.00.

Incendie dans un garage

Saint-Barthélemy (PAC) Un incendie s'est déclaré mardi après-midi vers une heure trente dans un garage situé à l'arrière de la demeure de M. Marcel Beaumier dans le Rang York à Saint-Barthélemy. Les flammes ont pris naissance dans l'automobile de Mme Beaumier à la suite d'un court circuit qui s'est produit dans le système électrique de la voiture.

C'est un voisin, M. Maurice Brûlé qui à l'aide d'un tracteur a sorti l'automobile en flammes du garage de M. Beaumier. Mme Beaumier qui ne s'était pas aperçue du feu, recevait une

représentante de produit de beauté au moment de l'incendie. C'est cette dernière qui a signalé à Mme Beaumier que le garage était en flammes.

Les pompiers de Saint-Barthélemy, ont vite

représentante de produit de beauté au moment de l'incendie. C'est cette dernière qui a signalé à Mme Beaumier que le garage était en flammes. Les pompiers de Saint-Barthélemy, ont vite

Vol de moto constaté

LOUISEVILLE (M.B.) — Une moto appartenant à M. Léo Lafrenière du 201 St-Elisabeth, Louiseville, a été volée lundi matin.

A son réveil, le proprio de ce transport motorisé ne put constater la disparition.

M. Lafrenière a prévenu la police municipale de Louiseville qui a transmis l'affaire à la Sûreté du Québec, de Louiseville, pour enquête.

M. Lafrenière a prévenu la police municipale de Louiseville qui a transmis l'affaire à la Sûreté du Québec, de Louiseville, pour enquête.

M. Lafrenière a prévenu la police municipale de Louiseville qui a transmis l'affaire à la Sûreté du Québec, de Louiseville, pour enquête.

A Yamachiche

Un règlement est adopté pour construire un nouvel aqueduc

par Maurice BELAND

YAMACHICHE — Les contribuables de la municipalité de la paroisse de Yamachiche, en assemblée spéciale, ont décidé de l'adoption d'un règlement pour la construction d'un réseau de conduites d'eau, dans les secteurs suivants: Grande et Petite Acadie, Mission et Grand Ruisseau.

Tous les membres du conseil de paroisse étaient présents, y compris le maire, M. Gaston Houle, ainsi que le dévoué secrétaire-trésorier M. Léo Gauthier.

Environ une centaine de personnes assistaient à cette réunion, dont la plupart étaient de futurs abonnés au service d'eau qui sera construit.

De 20 heures à 22 heures, ce fut la période d'attente, à savoir si 10 contribuables décideraient de s'opposer au projet, mais rien de cela ne s'est produit. Le secrétaire-trésorier sur le coup des 22 heures, proclamait le règlement N° 37 dûment adopté et le maire, au nom de tous le ratifiait verbalement.

Toutefois, l'entreprise n'a pas été accordée, le règlement et autres procédures ayant à être acceptés par les ministères intéressés, au gouvernement provincial.

Seion les renseignements obtenus de personnes qui prenaient part aux délibérations, la situation était devenue intense, quant au service d'eau. Tout au cours de l'hiver, un va et vient continu vers l'usine de filtration pour se procurer ce précieux liquide, et qui à la fin et ces transports et achat d'eau, constituait des dépenses assez onéreuses et des déplacements répétés.

Tous ceux qui ont signé la requête, soit 103 usagers se procuraient l'eau des puits ou encore, de l'usine de filtration de la ville de Louiseville, à Pont Masson.

M. Romuald Lemay, de Louiseville, ingénieur qui a exécuté, par l'entremise de Romuald Lemay et Associés, de Louiseville et Trois-Rivières, les plans et devis, a répondu à de nombreuses questions des intéressés, relatives à ce projet et il a fourni d'amples informations sur le budget à établir pour cette construction de service d'aqueduc en certains secteurs de Yamachiche-paroisse.

Le 26 novembre 1968, selon les renseignements fournis par le secrétaire-trésorier de la paroisse M. Léo Gauthier, des subventions au montant de \$75,000 étaient assurées à la paroisse de Yamachiche. Cela par document en possession de l'administration municipale de la paroisse. Ces promesses de subventions provenaient du ministère des Affaires municipales.

La pression dans le réseau sera de 125 livres. On ne signale pratiquement pas des tuyaux en plastique pour les futurs abonnés. Quant aux raccords, ils sont en plomb, et se vendent à la pression, mais il se vendrait une qualité de plastique qui conviendrait, selon les détails fournis par M. Lemay.

En certains endroits, on a prévu des valves qui réduiraient cette pression, afin de donner un service efficace.

L'ensemble du projet, sur une base initiale, avec tous les frais que le tout comporte, est de \$160,000, et la dette serait donc, si on enlève les subventions de \$75,000, réduite à \$85,000.

Ces subventions seront versées à 50 pour cent de leur valeur lorsque les travaux seront complétés à la moitié, ou un peu plus, et le solde de \$37,500 touché par l'administration municipale de la paroisse, lorsque les travaux auront été entièrement complétés, et acceptés par le gouvernement du Québec.

Il faut souligner ici que le montant des estimations initiales, à \$160,000, pour ce projet, pourraient être réduites, allégeant, par le fait même, cette dette.

De plus, un pourcentage de 30 pour cent, en subventions sera accordé, sur l'emprunt au montant de \$85,000, ou moins et remis en dix versements.

Quant aux taux de remises annuelles, sur cet emprunt, les chiffres sont les suivants, pour cette décennie: de la première à la dixième année: \$5,100, \$4,500, \$4,000, \$3,400, \$2,720, \$2,040, \$1,360, \$1,020, \$680, \$510.

Quant à l'emprunt lui-même, il est basé sur une période de 40 ans.

Les contribuables intéressés ont appris, lors de cette assemblée, ce qu'il en coûtera pour le taux minimum de l'eau suivant les classes auxquelles ils appartiennent.

Ces taux minimum sont de \$40, pour maison privée, plus de 45 cents du gallon d'eau dépensé, pour les cultivateurs ou encore ceux qui cultivent une terre. Élevés des animaux, ou louent cette terre, le minimum sera de \$70 annuellement, plus le coût par mille gallons consommés. Les garages auront un minimum de \$50, et l'abattoir, de \$200.

C'est donc dire que tous les abonnés au service d'eau se verront dotés d'un compteur pour consommation journalière.

On prévoit 56 preneurs d'eau, à résidence privée, au taux minimum de \$40, ou \$2,240 44 cultivateurs, à \$70, pour \$3,080, 2 garages à \$50, \$100, et un abattoir, \$200 toujours sur le taux minimum, avec, en surplus, la consommation à 45 cents du

mille gallons impériaux ou globalement, dans cette section, \$5,620.

Les dépenses prévues au budget de l'aqueduc, pour ce projet, sont les suivantes: \$5,700, sur emprunt et intérêt; \$200, lecture des compteurs; \$500, réparations sur réseau; \$500, réparations des compteurs; frais de banque \$300; administration \$800. Total des dépenses prévues \$8,000.

D'après les documents consultés (il faut le souligner ici, le conseil municipal de paroisse a été fort aimable pour la presse), la dépense d'eau prévue, et détaillée pourrait être, comme suit, durant un an: 755 bêtes à cornes, à 8 1-2 gallons par tête, et par jour, 6,417 gallons impériaux; 2,352 porcs, à 2 1-2 gallons par tête et par jour ou 5,880 gallons; 140 moutons à 1 1-2 par tête et par jour, 210, 30 gallons impériaux, par tête et par jour, pour 459 de population, ou 22,950 gallons; un abattoir, 1,000 gallons par jour. Total: 36,457 gallons impériaux, et basé sur 365 jours, le global prévu et annuel de consommation serait de 13,306,805 gallons impériaux.

Des études sont présentement faites par la ville de Louiseville qui vendra l'eau à la paroisse de Yamachiche, pour ce projet, et selon le taux au gallon, prévu par la paroisse, on pourrait avoir une recette de \$2,861.36 sur la vente aux abonnés.

L'autorisation du conseil de paroisse de Yamachiche a été consentie pour le début des travaux, et dès l'acceptation, par le gouvernement provincial du règlement N° 37 et des plans et

devis, on pourra, dès lors, commencer les activités de construction de ces conduites d'eau qui alimentera 103 abonnés, et leurs familles, ou le cas échéant les animaux de la ferme ainsi que garages et abattoir.

Quant aux taux de remise sur capital et intérêts de l'emprunt contracté, ils seraient sensiblement les mêmes en moyenne et dans l'ensemble, au point de vue montants, que ceux des versements annuels du 30 pour cent (10 ans), accordés par le gouvernement, sur le réseau même de ce futur aqueduc.

Comme on a pu le constater, la dette de capital pour l'emprunt par année, est semblable en valeurs à ce que les abonnés pourront payer en dépenses d'eau, soit environ \$8,000.

Le règlement N° 37 a été adopté, sur proposition du conseiller, M. Fernand Villemure, appuyé par le conseiller M. Gilbert Neveu.

M. Edgar Charbonneau nommé ministre d'Etat à l'Immigration

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé hier la nomination de M. Edgar Charbonneau au poste de ministre d'Etat à l'Immigration.

M. Charbonneau, député du comté de Montréal-Sainte-Marie depuis 1956, occupé depuis 1966 le poste de ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce.

re M. Paul-Emile Caron, de la paroisse St-Antoine de la Rivière-du-Loup: "J'endosse ce qui vient de déclarer le maire de Louiseville, le Dr Dalcourt. Tous sont d'accord pour donner aux jeunes les moyens d'avoir des loisirs sains et à l'abri de toute intempérie possible.

"Mais, il y a toujours un mais... reste la capacité de payer et d'administration d'une arène. Cet ensemble des municipalités, des gouvernements, sur le plan financier, demeure le meilleur atout pour la réalisation d'un projet d'arène, désiré par toute la jeunesse et ceux qui en ont charge, sur le plan sportif et aussi des loisirs".

M. Jules Baribeau, président de la Ligue de hockey Pee Wee Optimiste, a été plus catégorique et aussi plus "direct", dans ses allégations, et a démontré,

hors de tout doute, son désir "inné" de voir une arène à Louiseville: "Ce soir, je serai des plus bref, autrement dit, "très court", et à titre de policier de la ville et de président de ce circuit de hockey qui a remporté des succès inespérés, depuis sa fondation, il y a deux ans", je vais vous donner mon impression de ce que je pense de la construction d'une arène à Louiseville.

"En peu de mots, je vous dirai que si l'on n'érige pas une arène, pour nos jeunes, on devra voir à la construction d'une prison, et n'oubliez pas de la mettre grande, car elle sera remplie".

Le policier Jules Baribeau est un agent de la paix, dévoué à la cause des loisirs, chez les jeunes et il l'a prouvé amplement depuis plusieurs années.

ST-SÉVERE (DNC) — La Fédération diocésaine de l'AFEAS, de par son conseil d'administration, présente des soirées dans divers secteurs alors que l'on explique la nouvelle constitution, et aussi, par la même occasion, l'on procède aux élections dans ces diverses villes et municipalités.

A ces importantes réunions, assistent plusieurs dirigeants, dont la présidente de la Fédération diocésaine, Mme Denis Gervais, présidente, Mme Jean-Louis Gélinas, de Ste-Flore, responsable du comité des finances, Mme Gérard Proteau, responsable à l'information sur le plan de la Fédération, de Batis-can, Mlle Cécile Gélinas, de St-

Sévère, secrétaire-trésorière, à la Fédération diocésaine de l'AFEAS.

Le 17 avril les secteurs 1-2 et 3 se réunissent à St-Tite, le 22, à Trois-Rivières, pour les secteurs 9, 10, 11, 12 et 13, le 23 avril, à Shawinigan-Est, pour les Nos 3, 4, 5, 6, 7, et enfin, le 5 mai, à La Tuque, pour le secteur 14.

Les assistances sont nombreuses, ce qui prouve la coopération et la force du mouvement féminin de l'AFEAS dans le diocèse de Trois-Rivières.

J.R.I. Lafrenière Inc. M.H.B. Vous offre les services d'un seul Bijoutier Horloger diplômé à une SEULE ADRESSE 442, Tamarac - 536-3040

DE NOUVEAU... 3 jours de SERVICE réparations générales montres, cadrans horloges, etc... Horloger expert

Nettoyage de BAGUES bijoux SANS FRAIS estimé gratuit réparations garanties 1 an Il n'y a qu'une seule Bijouterie J.R.I. Lafrenière à 442, Tamarac, Shawinigan. "Aucun représentant"

O'CAPRI BAR
Route Shawinigan-Grand-Mère

SPECTACLES
toutes les fins de semaine

De plus
Danseuses à GO-GO TOPLESS

DANSE
du mercredi au dimanche soir avec l'orchestre **LES CHATELAINS**

ENTRÉE LIBRE
Pour réceptions, mariages, etc
Tél.: 539-4666

"AUBERGE des CASCADES"
SHAWINIGAN
Cascade Inn

SAMEDI
3 MAI, 1969
DANSE AVEC ORCHESTRE
"LES NORMANDS"
Salle "Cascades" 8 h. p.m.
ENTRÉE LIBRE

DIMANCHE
4 MAI, 1969
BUFFET FROID
Menu à la carte si désiré.
ADULTES: \$3.50
ENFANTS: \$1.50
de 4 h. à 9 h. p.m.
Salle à dîner à **"LA CANADIENNE"**

ATTENTION CHAMBRES RENOVÉES à louer au mois à prix spéciaux.

VISITEZ notre Salon-Bar **"LE FOYER"** pour une agréable détente.

FUTURS MARIÉS: 5 salles à votre disposition. Pour réservations: M. Paul-Henri Martineau, Gér.-Gén. Tél.: 537-6677

PALACE GRAND-MÈRE
24 Avril au 2 Mai
Le LAUREAT
EN COULEURS
— AUSSI —
La statue en or massif
Représentation: 7 h. 30 p.m.

FÊTES DES MÈRES
11 MAI

PERRUQUE
Entièrement faite à la main
100% cheveux humains ajustée, coupée, coiffée
Tête-Valise
SPÉCIAL \$75.00
Rég.: \$89.95

ESTHÉTICIENNE
VISAGISTE
CONTINUUELLEMENT À VOTRE SERVICE

Depositaire des fameux Produits de Beauté Edith Serei et Fernand Aubry

LA BOUTIQUE DE BEAUTÉ Enr.
PORTÉ VOISINE DE SIMPSONS STARS
Le plus grand centre de perruques en Mauricie
626, 4e Rue Shawinigan 537 6400



C. Trahan Meubles

Plus de 1/2 de siècle à votre service. Nous économisons sur le prix de notre annonce, ainsi que sur le coût de notre administration, pour vous faire économiser sur l'achat de vos meubles et appareils électriques.

Cette semaine. Congélateur vertical 16 pieds. Au prix coûtant. 940, rue de la Station Shawinigan (en face de la Côte de la Baie) Tél.: 536-2251

Grand Spécial
La gamme complète de finis fantaisistes **FANTASIA**
Comptoir St-André Enr.
1409, 14e Avenue Shawinigan-Sud
Tél.: 537-9223

INTERIEURE
PRIX RÉG. \$11.75
RABAIS \$3.76
EN SPECIAL **799** LE GALLON

LE MONDE... en 24 heures



LE PRÉSIDENT RICHARD NIXON a invité les administrateurs d'universités d'être plus énergiques pour sauver la liberté de l'enseignement aux États-Unis.

Pour sauver la liberté de l'enseignement aux États-Unis

Les administrateurs devraient être plus énergiques (Nixon)

WASHINGTON (PA) — Le président Richard Nixon, après un mois de silence sur les émeutes étudiantes, déclare que les administrateurs des universités doivent "avoir l'énergie nécessaire" pour résister à la violence sur les campus "si on veut que la liberté de l'enseignement survive aux États-Unis".

Dans un discours prononcé mardi à la 57ème réunion annuelle de la Chambre de Commerce, le président a déclaré que ceux qui dirigent les collèges et les universités américaines "doivent reconnaître qu'il ne peut y avoir aucun compromis avec l'anarchie et aucun recul devant la force".

Deux fois seulement depuis qu'il occupe son poste, Nixon s'est prononcé sur la vague montante d'émeutes étudiantes qui a déferlé sur les campus, y compris des institutions comme Harvard et Cornell.

Le 24 février, la Maison Blanche a publié une lettre dans laquelle Nixon approuvait la politique de rigide annoncée par le reverend Theodore M. Hesburgh, président de l'université Notre-Dame. Hesburgh annonçait l'expulsion immédiate des étudiants qui troublaient le fonctionnement de l'université.

Le 22 mars, le président émettait une déclara-

tion où il prédisait une "calamité culturelle" si les manifestations de violence persistaient. Il ajoutait qu'il appartenait à la communauté des éducateurs, et non pas au gouvernement fédéral, de régler le problème.

Le président Nixon a parlé mardi à peu près dans le même sens que dans sa déclaration du mois de mars, mais il a employé un langage beaucoup plus énergique.

Toute jeune génération et en déclarant que "nous ne voulons pas que le gouvernement contrôle nos grandes institutions d'enseignement", Nixon a dit: "Lorsque nous voyons, dans de nombreux collèges et universités, que la situation a atteint le point où les étudiants, au nom de la contestation et au nom du changement, terrorisent d'autres étudiants et des professeurs, lorsqu'ils détruisent des dossiers, lorsqu'ils se livrent à la violence, lorsqu'ils apportent dans les salles de cours des revolvers et des couteaux, alors je dis que le temps est venu pour les professeurs, les conseils d'administration et les directeurs de ces institutions d'avoir l'énergie nécessaire pour résister à ce genre de situation."



UN MOMENT D'INQUIÉTUDE pour le président Richard Nixon, face aux problèmes étudiants dans les universités des États-Unis.

Les Israéliens mènent à bien leur opération

Plusieurs fils à haute tension sont détruits par les commandos

TEL AVIV (PC) — Les commandos israéliens ont mené à bien hier en haute Égypte une spectaculaire opération, détruisant plusieurs lignes à haute tension des ponts enjambant le Nil.

Cette action a été menée approximativement dans la même région où avait été réalisé un coup de main similaire en octobre 1968, soit à 200 milles environ au sud du Caire.

Les sources militaires israéliennes ont affirmé que seuls les commandos ont participé aux opérations et qu'il n'y a pas eu de bombardement aérien. Les attaquants n'auraient rencontré aucune résistance égyptienne.

De leur côté, les Égyptiens ont émis un communiqué soutenant qu'aucun dommage n'avait été signalé. Au Caire, les services d'électricité semblaient fonctionner normalement.

La ligne à haute tension aurait été détruite entre les localités d'Ibna et de Nadj Hamadi, dans une région désertique, située à quelque 300 milles au sud de la capitale.

Un barrage

Les Israéliens ont également soutenu que la ligne qui alimente la capitale égyptienne en longeant le fleuve a également été détruite ainsi que deux autres lignes parallèles.

Le barrage de Nadj Hamadi, qui avait également été saboté par les Israéliens l'an dernier, a de nouveau été endommagé.

Enfin, le pont Istrou, sur le Nil, que les Israéliens ont fait sauter, constitue le point de passage le plus important en direction de la Mer Rouge.

On croit que des hélicoptères ont transporté les commandos

à aller et au retour de la mission, mais l'armée israélienne n'a rien révélé à ce sujet.

Un communiqué militaire ajoute que tous les Israéliens sont rentrés sains et saufs.

Les autorités d'Israël affirment que ce raid est "un avertissement clair" à l'Égypte et qu'il démontre les capacités des commandos, "qui n'hésiteront pas à s'attaquer à des ouvrages plus importants, si le besoin s'en fait sentir".

Les militaires israéliens n'excluent pas comme cible le célèbre barrage d'Assouan qui a été épargné jusqu'à maintenant.

Mme Meir

Une déclaration écrite émise

par le bureau du premier ministre, Mme Golda Meir a précisé que le raid des commandos était destiné à "rappeler aux autorités égyptiennes leur responsabilité dans la violation de l'accord de cessez-le-feu et pour leur faire comprendre que leurs actes d'agression ne pourront pas se poursuivre sans qu'il n'y ait réaction violente".

On sait que les duels d'artillerie ont fait rage presque quotidiennement sur les rives du canal de Suez depuis deux mois, et que les Égyptiens ont déclenché récemment une série de raids de commandos contre les installations israéliennes le long de la rive est.

Scission au sein du parti unioniste en Irlande du Nord

BELFAST (AFP) — La scission dans le parti unioniste d'Irlande du Nord s'est confirmée, aujourd'hui, avec l'annonce officielle que deux candidats se disputent la succession du premier ministre démissionnaire, M. Terence O'Neill.

Le premier est l'ancien vice-premier ministre et ministre du Commerce, M. Brian Faulkner, 58 ans, appuyé par les tenants de la ligne dure, majoritaire dans le parti. Le second est l'ancien ministre de l'Agriculture, M. James Chichester-Clark, 46 ans, qui soutient les partisans de M. O'Neill.

C'est la première fois, dans l'histoire de l'Ulster, que la di-

rection du mouvement unioniste et du gouvernement donne lieu à une double candidature. C'est la première fois, aussi, que le Parti unioniste intervient activement dans le choix de son nouveau chef. Au cours de la période écoulée depuis la création de l'Ulster, il y a près de 50 ans, ils s'étaient contentés d'entériner le choix du chef du parti.

Brian Faulkner

Les deux candidats présentent un contraste frappant. M. Faulkner est le type même du politicien de carrière. Lorsqu'il est entré au Stormont, il y a 20 ans, il était le plus jeune parlementaire d'Irlande du Nord. Ses succès au ministère du Commerce l'ont fait proclamer le "super-commissaire voyageur de l'Irlande du Nord". Il a des liens personnels avec les personnalités les plus extrémistes du clan protestant, entre autres le pasteur Ian Paisley. Il ne s'en présentera pas moins en partisan convaincu d'une réforme accélérée, mais dans le strict respect de l'ordre et de la loi.

Aux négociations de Paris

Aucun progrès notable dans les négociations de paix

PARIS (AFP) — Le problème du retrait des troupes étrangères au Sud-Vietnam a de nouveau été au cœur du débat à la 15e séance plénière de la conférence de Paris, sans qu'aucun des deux camps ait fait un pas en direction des positions adverses. Le retrait des troupes américaines et alliées doit être unilatéral, total et inconditionnel, ont réaffirmé les représentants du Front national de libération. Le retrait de toutes les troupes étrangères doit être "mutuel", ont réaffirmé de leur côté le délégué du Sud-Vietnam et le délégué américain, avec la nuance cependant que M. Cabot Lodge précise que ce retrait mutuel pourrait "commencer simultanément", ce que s'abstient toujours de confirmer son homologue de Saigon.

Sur le plan politique et alors que M. Cabot Lodge a répété sa demande de la semaine dernière pour que "les aspects politiques d'un règlement soient élaborés en même temps que les aspects militaires - le délégué du PNL et celui du Sud-Vietnam ont continué à se refuser toute qualité d'interlocuteurs viables. L'administration de Saigon n'est qu'un produit de la politique d'agression néo-colonialiste américaine et la constitution n'est en réalité qu'un produit du régime à la solde des États-Unis, dénué de toute valeur", a déclaré M. Kiem M. Lam au contraire, parlant de l'évocation de la fête du 1er mai, a fait le panegyrique de la constitution du Sud-Vietnam en affirmant que "la guerre est le seul obstacle au développement d'un régime politique et social progressiste au Sud Vietnam".

Chichester-Clark

Le major Chichester-Clark, dont le nom révèle son ascendance anglaise, a passé du collège d'Éton au régiment des Irish Guards, formation strictement aristocratique et militaire qui l'a marqué. Il connaît toutefois bien les problèmes les plus douloureux de l'Ulster, ayant été élu en 1960 comme représentant du sud du comté de Londonderry. Il a exercé les fonctions de chef de file du Parti parlementaire unioniste pendant plusieurs années.

Entre les deux hommes, les sympathies du gouvernement de Londres vont évidemment au "major" Chichester-Clark. Selon certains, ce serait même sur les instances de Westminster que cet homme, sans ambitions politiques personnelles, se serait décidé à poser officiellement sa candidature à la succession du capitaine O'Neill dont il reste le loyal ami.

Vente d'Embellissement

Du 1er Mai au 10 Mai

CANADA PAINT LOWE BROTHERS

DÉS MAINTENANT!
DES PEINTURES EXTÉRIEURES PRESTIGIEUSES
DES PRIX IMBATTABLES!

GARANTI! UNE COUCHE RECOUVRE TOUTE COULEUR

PEINTURE À L'HUILE
\$12.85 au gallon (au rabais \$9.99)

PEINTURE LATEX A-100
\$12.85 au gallon (au rabais \$9.99)

PEINTURE KEM-1-COUCHE
UNE PEINTURE BLANCHE ÉCLATANTE, QUALITÉ EXTRA. SUPER DURABLE. AU CHOIX: BRILLANTE (ALKYDE), VELOURS (LATEX).
Maintenant: \$13.49 le gallon

PINCEAUX EN SOLDE!
JUSQU'À **40% DE RÉDUCTION!**
SAISISSEZ L'OCCASION!

HI-GLO
Séchage Rapide
EMAIL
AÉROSOL
La peinture presse-bouton

NOUVEAU VERNIS **SUPER VAR**
LE PLUS RÉSISTANT AU SOLEIL!
Dure plus de 3 à 5 ans de plus que les vernis extérieurs courants!

99¢ la bombe de 14 oz.
Rég.: \$1.29

Maintenant: \$13.49 le gallon \$3.95 le pinte

ÉCONOMIES SENSATIONNELLES! PEINTURES Quali-Tone

INTÉRIEURES EXTÉRIEURES

PEINTURE LATEX POUR MURS INTÉRIEURS
AU RABAIS: \$4.98 le gal.

INTÉRIEUR SEMI-LUSTRE EMAIL
AU RABAIS: \$5.88 le gal.

PEINTURE À L'HUILE EXTÉRIEUR
AU RABAIS: \$5.98 le gal.

PRIX MINI-BUDGET PROFITEZ-EN

PEINTURES D'EXTÉRIEUR \$6.67 GAL.
PEINTURES D'INTÉRIEUR LATEX et ALKYDE \$5.77 GAL.
BRILLANT et SEMI-BRILLANT \$6.67 GAL.

RABAIS ESCABEAU
DE 5 PIEDS EN ALUMINIUM
\$12.95
Rég.: \$18.95

LOUEZ UN APPAREIL ÉLECTRIQUE POUR NETTOYER LES TAPIS
\$100 PAR JOUR
Avec achat de Shampoing.

RUG MATE SHAMPOOING
PINTE \$2.95
1/2 GALLON \$4.95

NOMBREUX RABAIS-SURPRISE DANS CHAQUE MAGASIN

A CRÉDIT!
RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE PLAN DE CRÉDIT NI INTÉRÊT NI FRAIS DE SERVICE.

LOWE BROTHERS
1287, rue Hart
Trois-Rivières
Tél.: 374-8253

CANADA PAINT
1681, rue Royale
Trois-Rivières
Tél.: 376-2031

LOWE BROTHERS
413, 5e Rue
Shawinigan
Tél.: 536-3761



(Photo Pierre Wibaut)

Nouveau bureau de direction à CDRCQ

UN NOUVEL EXECUTIF A été élu à l'issue de l'assemblée générale annuelle du Conseil de développement régional du centre du Québec, qui se tenait ces jours derniers à Drummondville. M. Gustave Steenland succède à M. Pierre Lambert au poste de président. Sur la photo, de

gauche à droite: le nouveau bureau de direction qui se compose de M. l'abbé Gérard Marier, directeur; M. Gilles Dupuis, vice-président; Gustave Steenland, président; MM. Robert St-Pierre et Normand Provencher, vice-président; et M. Jean-Claude Blanchette, secrétaire.

Le remplacement des lumières de rue est confié à une compagnie: Les Enseignes Claude

DRUMMONDVILLE (DNC) — Les Enseignes Claude, une entreprise de Drummondville-Sud, ont présenté un prix de \$2.850 par année pour le remplacement des lumières de rue, dans les places publiques, les parcs, les terrains de jeux.

Cette compagnie a offert le plus basse soumission, mais avant de concéder le contrat aux Enseignes Claude, l'ingénieur Bonin de la cité verra si elle est en mesure d'effectuer ce travail.

M. Vincent Cardin (électricien) a demandé un prix annuel de \$4.095 tandis que M. André Houde ferait le travail pour \$4.000 au cours des trois premières années et \$3.000 pour les deux autres.

C'est pour une question d'économie, a révélé le maire Bernier que le conseil a pensé de confier ce travail à une compagnie ou à un individu.

Achat de peinture La ferronnerie Dionne et Fils

Les deux autres soumissionnaires étaient: G. Beaudet avec \$1.995 et Ferronnerie Godbout avec \$785.

Les membres de la Légion ont organisé une corvée

DRUMMONDVILLE — Les dirigeants de la Légion canadienne ont tenu à remercier tous ceux qui ont participé à la corvée de samedi dernier. Cette corvée avait été organisée pour venir en aide à la veuve d'un

des anciens membres. Tous ceux qui désirent prendre part à un tournoi de "cribage" peuvent donner leurs noms à MM. George Gill et Jack Innes ou à la Légion. S'il y a suffisamment de membres in-

teressés, une cédule et les dates seront publiées.

Nous vous invitons cordialement à ne pas manquer la prochaine assemblée générale mensuelle, l'avant-dernière précédant les vacances estivales, qui aura lieu mardi le 6 mai à 20 heures. Si vous avez des affaires nouvelles à proposer à la direction c'est toujours la meilleure opportunité que vous avez de vous prévaloir de vos droits.

Le taux de la taxe municipale est fixé à 95 cents pour les résidents du quartier ouest

DRUMMONDVILLE (D.N.C.) — Comme l'a expliqué le conseiller Roger Prince à la dernière assemblée du conseil de la cité de Drummondville, il n'y a pas d'autre alternative que de se conformer à la clause du règlement de la fusion de Drummondville-Ouest à la cité, laquelle empêche les administrateurs municipaux d'augmenter la taxe foncière de l'ancienne municipalité, si la dette obligatoire n'a pas subi de hausse.

leurs finalistes de ce concours. Ce festival sera à l'affiche du 19 au 22 mai prochain au Centre culturel de Drummondville, et tous les étudiants en musique peuvent s'inscrire.

Le président du Conseil central très satisfait du quinzième congrès

SHAWINIGAN (R.M.) — Le président du Conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan, M. André Lebordais, a révélé qu'il était très satisfait de la bonne participation des membres, à l'occasion du 15e congrès annuel qui a eu lieu en fin de semaine dernière.

"Je suis d'avis", a dit M. Lebordais, "que cette participation a été plus forte et plus suivie qu'à tout autre congrès précédent. Plusieurs résolutions ont été adoptées, résolutions qui manifestaient l'intérêt particulier des membres à solutionner les différents problèmes de l'heure."

Corps intermédiaires

Parlant des différents corps intermédiaires qui ont été admis au congrès, le président du Conseil central a qualifié cette innovation de fructueuse: "La réponse des corps intermédiaires a été très favorable au bon déroulement du congrès, et je trouve que c'est un bon présage pour l'avenir. Nous continuerons dans le même sens, lors des prochains congrès."



M. André Lebordais

Résumant, en quelque sorte, le 15e congrès annuel, M. Lebordais a souligné que les membres ont eu l'opportunité de prendre conscience que l'on pouvait, notamment, élargir les relations ouvrières au-delà des conventions collectives. Il s'agissait d'une prise de conscience d'une nouvelle dimension dans le domaine ouvrier.

A ce sujet, M. Lebordais a précisé en ces termes: "On est tellement indépendant des autres domaines, tels les domaines municipaux, scolaires, qu'il ne nous est pas impossible d'élargir les relations de travail, même au-delà des conventions collectives."

Les commissions

Le président du Conseil central des syndicats nationaux a souligné également le fait que les réunions en commissions diverses avaient augmenté grandement l'intérêt des participants.

Il a laissé entendre que cette formule était des plus fructueuses et que l'on continuerait de l'appliquer au sein du mouvement.

Donc, le conseil a dû annuler une résolution qui avait été adoptée après la présentation du budget de l'année, dans laquelle on prévoyait une augmentation de la taxe foncière pour les résidents du quartier ouest, passant de \$1 à \$1.30.

Ainsi, une nouvelle résolution a été approuvée cette fois en première lecture, lundi soir, pour fixer à 95 cents le taux que devront payer les contribuables de ce secteur de la cité au cours de l'année 1969. Il s'agit donc en fait d'une baisse de 5 cents en comparaison de 1968, alors que les propriétaires du quartier ouest payaient \$1 du \$100 d'évaluation.

Cette décision des membres du conseil a été prise à la suite d'une étude faite par des avocats qui avaient travaillé à la rédaction de ce règlement de fusion.

Or, cette diminution de 35 cents privera la cité de \$28.000 en revenus pour l'année et les administrateurs avaient escompté alors un léger surplus de \$1.000. Il faudra donc, semble-t-il, que le conseil coupe encore certaines dépenses s'il veut éviter un autre déficit à la fin de l'année 1969.

Changement de zonage

Il a été adopté, à la suite d'un délai d'une heure après la lecture publique du règlement No 848, que les contribuables ne s'objectent pas au changement de zonage pour une série de 16 terrains situés dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, entre les 19e et 20e Avenues et la rue Saint-Laurent.

Le conseil avait zonné ces terrains comme emplacement communautaire, mais après étude il a consenti à les classer comme résidentiels.

La cité de Drummondville qui a accepté de faire partie du Conseil de développement régional du centre du Québec récemment, a nommé ses quatre délégués officiels et les quatre substitués qu'elle a le droit d'avoir au sein de cet organisme. La cité a versé une cotisation de l'ordre de \$3.000 pour y appartenir.

Les conseillers Jules Dupuy et Raymond Luneau représenteront le conseil tandis que MM. Albert Dupuy et Jules Boileau secondent les deux premiers en tant que dirigeants des hommes d'affaires et du Service de la récréation. Les substitués sont: MM. R. Fontaine, Jacques Biron, Gérard Filion et Jean-Guy Gauthier.

Une subvention

Les organisateurs du prochain Festival de musique recevront une subvention de \$25. Le conseil a voté cette somme, lundi soir, afin d'aider cette organisation à compléter des bourses qui totaliseront \$1.000, bourses qui seront remises aux douze meil-

Levée d'une première pelletée de terre en vue de la construction d'une station de pompage à Saint-Roch-de-Mékinac

SAINT-ROCH (RG) — Les travaux pour la construction d'un réseau d'aqueduc et d'une station de pompage ont débuté hier avant-midi dans la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac. Le gouvernement provincial défradera environ 50 pour cent du coût du projet qui est évalué à près de \$75.000. Ce montant sera alloué à la municipalité dans le cadre des allocations provinciales concédées aux municipalités rurales pour des travaux d'égouts ou d'aqueduc.

Travaux

Les travaux qui seront exécutés par la firme Rabin Construction Enr. de Trois-Rivières, consisteront à poser quelque 4.500 pieds de tuyau qui raccordera l'ancien réseau d'aqueduc au nouveau puits artésien déjà foré et à la construction d'une station de pompage. Ce puits peut fournir environ un million de gallons d'eau par jour tandis que les besoins actuels de la municipalité sont de 200.000 gallons quotidiennement. De plus,

les analyses effectuées par la Régie des eaux de la province de Québec, ont démontré que l'eau provenant du puits était très bonne. Les travaux de forage ont été effectués par la firme International Water Supply.

Par ailleurs, le système d'aqueduc actuel ne suffirait plus aux besoins de la population. L'eau provenant de quelques sources souterraines est recueillie dans un réservoir et ensuite distribuée dans les demeures. Par contre, la station de pompage qui devrait être terminée pour le 15 juin 1969, distribuera l'eau avec une pression supérieure durant la journée tandis que le soir et la nuit, l'ancien réseau d'aqueduc sera employé.

Premier projet

M. Daniel Poisson, du bureau d'ingénieurs-conseils Labroque, Vézina et Associés, a déclaré qu'un autre projet avait été étudié puis rejeté. Selon lui, il aurait fallu aller chercher l'eau au Lac-aux-Foins qui est situé à deux milles à l'est de la municipalité. Vu la quantité limitée et la qualité douteuse de l'eau, le conseil de ville a consenti à faire faire des expertises dans le but de trouver des nappes d'eau souterraines. On a finalement réussi à trouver une telle nappe de dimensions assez importantes et située à la sortie nord du village, près de la route 19. De plus, le maire Gonneville a laissé savoir que si les travaux étaient terminés à la date prévue, soit le 15 juin prochain, le projet n'aura pris qu'un an à se réaliser, ajoutant que ce service d'aqueduc ne coûterait que \$50 annuellement aux propriétaires, soit le taux habituel de la taxe d'eau.

Assemblée des électeurs

Par contre le maire Gonneville a laissé entendre qu'un référendum n'avait pas été demandé par l'assemblée des électeurs. Cette dernière avait ratifié la décision du conseil de procéder à des expertises et a accepté le projet global. Cette assemblée avait été tenue au mois de décembre dernier.



(Photo Le Nouvelliste)

LA CONFERENCIERE INVITEE au dernier souper mensuel de l'Eveil Féminin de Grand-Mère était Mlle Pierrette Champoux. Elle a entretenu les membres présents sur les

péripiéties d'un safari effectué l'an dernier. Dans l'ordre, Mme Pierrette Lerrançois, présidente de l'Eveil Féminin et la conférencière, Mlle Pierrette Champoux.

Elle raconte les péripiéties d'un safari en Afrique

L'Eveil Féminin reçoit Mlle Pierrette Champoux

GRAND-MÈRE (RG) — La conférencière invitée au dernier souper mensuel de l'Eveil Féminin de Grand-Mère était Mlle Pierrette Champoux, speakerine dans une station radiophonique de la métropole et commentatrice pour les défilés de mode. Elle a entretenu les quelque 120 personnes présentes des péripiéties d'un récent safari qu'elle a effectué en Afrique de l'Est, plus précisément dans les provinces de l'Ouganda, de la Tanzanie et du Kenya.

Safari

Au cours de son séjour de 21 jours, elle a parcouru plus de 3.000 milles en camionnette qu'on appelle Land-Rover, elle a chassé le gibier et les images et elle s'est rendue jusqu'aux Montagnes de la Lune, au pied desquelles le Nil prend sa source. Elle s'est également rendue au mont Kilimandjaro et au lac Victoria. Elle a de plus visité les différents parcs nationaux et réserves de cette partie orienta-

le du continent Noir. Mlle Champoux a souligné qu'elle avait été heureuse de participer au safari mais elle a quand même laissé entendre que c'était une grande aventure pour une femme bien que les risques, de nos jours, étaient réduits. Pour elle, ce safari n'avait pas seulement été une partie de chasse mais aussi une évocation de la civilisation.

Chasse

La première partie du voyage a été consacrée à la chasse. Elle s'est déroulée dans la réserve de l'Ouganda où on peut trouver des grands fauves comme le lion, le léopard, le buffle et de nombreuses variétés de gazelles et d'antilopes. Les membres du safari ont fixé leur choix sur le buffle, le cob (antilope) et le zèbre. Selon elle, le guide peut prendre jusqu'à deux jours pour repérer l'animal qu'on abattra; il devra avoir un grand panache et il devra être de taille respectable.

Safari photo

Par ailleurs, les membres de l'expédition, après avoir récolté les trois trophées, ont poursuivi le safari dans le but de prendre des photos. On a rencontré principalement une tribu de pygmées. Mlle Champoux a tout de même fait remarquer que cette population composée de nains, vivait à peu près comme les animaux. Selon elle, chez les pygmées, l'homme est roi et maître et il choisit ses femmes, non pas selon leur beauté, mais selon leurs muscles car ce sont elles qui construisent la maison et qui feront les travaux les

plus difficiles. Finalement elle a souligné que dans les régions urbaines de l'Afrique orientale, l'émancipation des femmes s'effectuait lentement maintenant qu'elles avaient la porte ouverte à l'éducation.

Mise en application des griets remportés par les policiers

GRAND-MÈRE (R.G.) — Le syndicat des policiers de Grand-Mère, dont M. Gilles Côté est le président, a reçu une lettre du gerant municipal, M. Jean-C. Beique, rapportant qu'il avait été délégué par la ville pour régler les griets remportés par les policiers. Ces derniers se verraient donc rembourser le prix des repas pris après trois heures de travail supplémentaire, cela représenterait une somme d'environ \$200.

Selon le verdict rendu par le président du tribunal d'arbitrage, il devra également y avoir

quatre policiers de garde, soit un sergent et trois agents. De plus, les policiers pourront prendre leurs vacances deux à la fois et non pas un seul comme l'avait demandé la partie patronale. La ville a également versé un arriéré d'environ dix dollars qu'elle devait à un policier.

Le syndicat des policiers de Grand-Mère, qui est affilié à la CSN, est composé de M. Gilles Côté, à la présidence, de M. Raoul Gélinas à la vice-présidence et de M. Fernand Gélinas, qui cumule les fonctions de secrétaire et de trésorier.



(Photo Le Nouvelliste)

LE MAIRE DE LA MUNICIPALITE de Saint-Roch de Mékinac, M. Henri Gonneville, a levé la première pelletée de terre sur l'emplacement de la construction de la future station de pompage du système

d'aqueduc. Dans l'ordre, MM. Daniel Poisson, ingénieur, Henri Gonneville, maire, Oscar Babin, entrepreneur et André Boisvert, sous-entrepreneur.